

Avril 1957
MONTRÉAL

Relations

LE PLAN DOZOIS

Maurice LAMARCHE

LA GRANDE IDÉE DU SIÈCLE : REFAIRE L'EUROPE

Luigi d'APOLLONIA

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS UN CANADA EN CROISSANCE

Pierre ANGERS

Horizon international	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Joseph-H. LEDIT
Le sens de la Semaine sainte	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Jules PAQUIN
Autour du Festival d'art dramatique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Georges-Henri d'AUTEUIL
La Gaspésie : terre du passé, pays d'avenir	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Jean BLANCHET

S O M M A I R E

AVRIL 1957

Éditoriaux 85

L'ÉGLISE ET LES PARTIS POLITIQUES. — QUÉBEC ET LE CONSEIL FÉDÉRAL DES ARTS. — L'O. N. U. ET LES HONGROIS. — L'EXEMPLE DE LA FRANCE.

Articles

LA GRANDE IDÉE DU SIÈCLE :
REFAIRE L'EUROPE. Luigi d'APOLLONIA 87

LE SENS DE LA SEMAINE SAINTE. Jules PAQUIN 90

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DANS UN CANADA EN
CROISSANCE. Pierre ANGERS 91

LE PLAN DOZOIS Maurice LAMARCHE 94

AUTOUR DU FESTIVAL D'ART
DRAMATIQUE. Georges-Henri d'AUTEUIL 97

Au fil du mois 98

Le drame Houle. — Alibicratie. — La Fraternité française d'Amérique. — Pauvre culture française ! — Succession apostolique. — La chanson canadienne. — Un événement sinistre.

Articles

LA GASPÉSIE : TERRE DU PASSÉ,
PAYS D'AVENIR Jean BLANCHET 100

HORIZON INTERNATIONAL Joseph-H. LEDIT 104

Les livres 109

Religion. — F. SHEEN: *Il faut choisir sa vie* (R. Arès). — L. ESTANG: *Ce que je crois* (J. d'Anjou). — A. FRÉCHETTE: *Le Lis marial de la vallée* (B. de Saint-Maurice). . . 109

Éducation, Humanisme. — H. LUBIENSKA DE LENVAL: *La Liturgie du geste*. X. LEFEBVRE et L. PERIN: *L'Enfant devant Dieu* (B. Clément). — A. KRIEKEMANS: *Principes de l'Éducation religieuse, morale et sociale*. R. PONS: *Procès de l'amour* (J. d'Anjou). — A. CARREL: *Jour après jour* (R. Arès). — A. BRUNOT: *Le Génie littéraire de saint Paul* (J. Harvey). 110

Canadienne. — LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA: *Études sur le parler français au Canada* (B. Clément). — *Bulletin de la Société historique franco-américaine* (Al. D.). — BUREAU DES STATISTIQUES DE QUÉBEC: *État financier des corporations scolaires* (A. Plante). . . 112

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.
Roger Lyonnais, C. A.
Lionel Gascon, C. A.
Paul-L. Noiseux, C. A.
René Sénécal, C. A.
Maurice Saint-Louis, C. A.
Guy Préfontaine, C. A.

Romain Bédard, C. A.
Roger Messier, C. A.
Jean Lussier, C. A.
Jacques Desmarais, C. A.
Émile Fortin, C. A.
David Crockett, C. A.
Robert Jacques, C. A.

Émile Fortin, C. A.
Syndic licencié — Liquidateur

10 est, rue SAINT-JACQUES
MONTREAL — Tél. : MA. 7085

TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

"MA BANQUE"
POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS



AU SERVICE
DES CANADIENS

DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

6D215P

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Relations

XVII^e année, N^o 196

Montréal

Avril 1957

É D I T O R I A U X

L'Église et les partis politiques

DANS LEUR RÉCENTE déclaration collective sur le civisme, les évêques du Canada ont cru opportun de rappeler les quelques grands principes sur lesquels doivent se fonder les rapports entre les partis politiques et la religion elle-même. De leur enseignement se dégage une triple règle de conduite, à laquelle tous les catholiques sont invités à se conformer.

1. *Une règle négative: pas d'usage indiscret de la religion.* — Dans leur ambition de conserver ou de conquérir le pouvoir, les partis politiques s'efforcent de s'attirer les bonnes grâces des corps influents de la nation, en particulier des Églises et de leurs ministres. A ce sujet, l'épiscopat canadien rappelle, d'une part, que « le nom de la religion ne peut servir à patronner aucune conception politique particulière » et, d'autre part, que « vouloir engager l'Église dans les querelles de partis et prétendre se servir de son appui pour triompher plus facilement de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion ».

En termes concrets, cela veut dire qu'il n'y a pas au Canada, et au Québec en particulier, de parti catholique, de parti qui serait *de jure* ou *de facto* le parti de la religion, de l'Église ou du clergé. Le parti, quel qu'il soit, qui prétendrait à ce titre fausserait la vérité, abuserait de la religion et se couvrirait à tort du manteau clérical pour promouvoir ses intérêts.

Ajoutons que c'est aussi un abus de la religion, en même temps qu'un geste détestable de cléricalisme, que de faire intervenir dans les débats politiques l'autorité du clergé, en disant, par exemple, que tel projet de loi doit être appuyé ou rejeté par les députés parce que le clergé le favorise ou parce que les évêques s'y opposent. Si le projet est bon en lui-même, c'est-à-dire s'il est conforme ou répond aux exigences du bien commun, il devrait être adopté sans que le gouvernement recoure à l'argument clérical; s'il est mauvais, que nos législateurs le jugent comme tel et ne reportent pas leur responsabilité sur le dos du clergé.

2. *Une règle permissive: liberté d'adhérer à n'importe quel parti, sauf au parti communiste.* — Aucun parti politique n'ayant au Canada le monopole de la défense des intérêts religieux, il s'ensuit, au dire de l'épiscopat, que les catholiques sont libres d'adhérer au parti de leur choix, « du moment que la doctrine ou les procédés de ce parti ne sont pas opposés à leur foi religieuse, comme c'est le cas du parti communiste ». Les évêques se contentent de ce bref énoncé, parce que déjà, le 13 octobre 1943, ils s'étaient plus longuement expliqués sur le même sujet, disant, entre autres choses, que les catholiques « ont toute liberté d'adhérer à un parti politique quelconque, pourvu que ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme qui sont traditionnels au Canada, pourvu aussi qu'il favorise, dans l'ordre économique et social, les réformes ... réclamées avec tant d'insistance dans les documents pontificaux » (voir *Relations*, nov. 1943, p. 281).

3. *Une règle positive: union de tous pour la défense des intérêts supérieurs.* — L'épiscopat formule ensuite une règle claire et précise :

Elle (l'Église) demande à tous les catholiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, d'oublier leurs divergences politiques et de s'unir chaque fois que doit être adoptée une mesure nécessaire à la sauvegarde de la moralité publique, au respect des lois divines ou de quelque liberté fondamentale comme celle de l'enseignement.

En d'autres termes, les catholiques, qu'ils soient électeurs ou députés, doivent savoir s'élever au-dessus des simples considérations partisans quand sont en jeu des intérêts supérieurs, quand il s'agit, par exemple, des valeurs morales et religieuses ou des libertés fondamentales. L'épiscopat mentionne explicitement la moralité publique: voilà, certes, un terrain sur lequel tous les catholiques du Québec, oubliant leurs divergences politiques, devraient se rencontrer et s'unir pour exiger une législation efficace contre l'immoralité sous toutes ses formes. Tant qu'ils ne le feront pas, ils n'auront pas accompli entièrement leur devoir de citoyens et de chrétiens.

Québec et le Conseil fédéral des Arts

NOUS AURONS donc un nouvel organisme fédéral, qui s'occupera, d'une part, de favoriser le progrès des arts, des humanités et des sciences sociales au Canada et, d'autre part, de distribuer « des subventions de capital aux universités ». Déjà pourvu de l'imposante somme de \$100,000,000, le Conseil des Arts pourra, en outre, recevoir, à l'avenir, tant du gouvernement que des particuliers et de l'industrie, des dons et legs en vue d'alimenter sa caisse générale de bourses et de subventions.

Même si nous n'admettons pas le principe de la compétence fédérale dans le domaine universitaire, il nous faut reconnaître que le gouvernement d'Ottawa a bien fait les choses au moins sur un point: il a pris toutes les précautions possibles pour assurer à ce conseil une large autonomie dans l'exercice de ses fonctions, et donc pour le mettre à l'abri des pressions et de l'ingérence des politiciens.

Devant ce geste d'Ottawa, faisant suite d'ailleurs à un autre de même nature à l'avantage de la Conférence nationale des Universités canadiennes, comment ne pas regretter qu'une semblable initiative n'ait pas été prise par le gouvernement du Québec et que nous n'ayons pas encore un conseil provincial des arts, institué pour les mêmes fins et sur le même modèle? Il y a déjà quatre ans que l'Université Laval a publiquement suggéré la création d'une commission provinciale d'aide aux universités ainsi que d'un fonds provincial des universités; il y a déjà plus d'un an que le rapport Tremblay a secondé, d'une façon explicite, cette suggestion créatrice. Mais de Québec rien n'est venu, et rien, prétendent certains, ne viendra.

Le temps presse cependant. Car le gouvernement fédéral, lui, n'hésite pas; il agit à la moindre occasion, et ses projets se présentent avec un air de désintéressement et des conditions de liberté auxquelles les universités ne peuvent demeurer longtemps insensibles. Aussi, dans les circonstances présentes, c'est travailler contre l'autonomie provinciale que de vouloir traiter avec les universités une à une. Le procédé permet sans doute de mieux dominer chacune; mais, s'il se prolonge, il risque de les tourner toutes vers Ottawa, d'où leur viennent des offres de sécurité et de liberté.

Le gouvernement québécois peut, s'il le veut, régler ce problème d'une façon satisfaisante, qui serve les universités sans les asservir et confirme l'autonomie du Québec en la matière. S'il ne le fait pas, Ottawa finira par être prié d'intervenir; car le temps où les gouvernements provinciaux pouvaient conserver leurs droits dans l'inertie et la fantaisie est définitivement révolu.

L'O. N. U. et les Hongrois

NOUS ÉCRIVONS « les Hongrois », parce que le gouvernement de la Hongrie ne représente personne, si ce n'est l'U. R. S. S. L'O. N. U. le sait, qui refuse d'accréditer les nouveaux représentants de la Hongrie de Kadar. Hélas! *son action s'arrête là*. Et nous en disons notre profonde déception à MM. Louis Saint-Laurent et Lester B. Pearson, qui se sont montrés pleins d'initiative en d'autres circonstances.

Les trois délégués du Comité révolutionnaire hongrois: Anna Kethly, ministre d'État du gouvernement Nagy, Joseph Kovajo, maire de Budapest, le général Keraly, chef d'état-major de l'insurrection, ont été invités à déposer devant la Commission d'enquête de l'O. N. U. Donc, plus de trois mois après l'écrasement barbare de la Hongrie par l'U. R. S. S., quoique en possession de faits indéniables et forte de onze résolutions de l'Assemblée générale, l'O. N. U., à toutes fins pratiques, se borne toujours « à mener des enquêtes ».

Kadar peut étouffer, l'un après l'autre, tous les conseils nés de la révolution. Il peut jeter en prison, pêle-mêle, chefs syndicalistes, paysans, intellectuels, étudiants. Il peut reconstituer l'A. V. O., cette affreuse Gestapo hongroise. Il peut offrir des primes pour tout réfugié, amené mort ou vif. Il peut assassiner en toute paix et toute tranquillité... L'O. N. U. mènera une enquête.

Ce n'est pas avec des déclarations qu'on aide une personne qui se noie. La Hongrie a besoin qu'on agisse beaucoup plus vite, beaucoup plus efficacement. Il faut d'abord que le secrétaire général des Nations Unies vienne tout de suite à Budapest. Pas demain. Aujourd'hui même. Sur la tragédie hongroise, on a beaucoup trop discuté et voté. Il est plus que temps de passer à l'action!

C'est au début de novembre que le cardinal Mindszenty lançait cet appel. Le peuple hongrois, a déclaré M. Kovajo, se demande « pourquoi l'O. N. U. envoie une force de police internationale en Égypte et ne le fait pas en Hongrie ». Non seulement le peuple hongrois se le demande, mais tous les peuples civilisés.

Derrière le rempart de son veto, l'U. R. S. S. attend. Elle attend que passe le temps, qu'on s'accoutume et qu'on oublie. Puis, un jour, quand les pays auront tous eu le temps de s'accoutumer et d'oublier, elle demandera pourquoi l'O. N. U. refuse d'accréditer, en son enceinte, les représentants de la Hongrie de Kadar, comme elle demande, aujourd'hui, pourquoi l'O. N. U. refuse d'accréditer les représentants de la Chine de Mao Tse-tong. Ne dit-on pas, dans les sphères gouvernementales, que la reconnaissance diplomatique ne comporte aucune approbation morale?

Si, par malheur, il devait en être ainsi, l'U. R. S. S. aura non seulement broyé la Hongrie, elle aura également réduit l'O. N. U. en servitude. Le « monde libre » ne pourra, ce jour-là, que blâmer sa propre indifférence, et l'O. N. U., sa propre lâcheté.

L'exemple de la France

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS déniait toute compétence aux Nations Unies dans le conflit algérien, en vertu du paragraphe 7, article 2, du premier chapitre de la charte de l'O. N. U. Or, le gouvernement de M. Guy Mollet n'a finalement pas fait obstacle à l'inscription de cette affaire à l'ordre du jour de l'Assemblée. Pour souligner, toutefois, la thèse de l'incompétence de l'O. N. U. sur le fond, les délégués de la France n'assistèrent ni à la présentation de la résolution ni au vote sur le texte proposé.

L'Assemblée générale reconnut que la crise algérienne était un problème intérieur auquel il fallait apporter une solution pacifique et démocratique. La thèse française triompha donc.

Une question, cependant, surgit à l'esprit. Si l'affaire algérienne était d'ordre strictement intérieur, pourquoi la France a-t-elle accepté qu'elle fût soumise à l'O. N. U. ? A première vue, la situation semblait fautive: le gouvernement français se mettait dans la position d'un plaignant qui récusé le jugement d'un tribunal auquel, en même temps, il accorde sa confiance. La situation n'était pas non plus sans danger: au cours du débat-marathon qui dura une semaine, la Commission politique de l'O. N. U. entendit une quarantaine d'orateurs.

A bien y réfléchir, il y avait, dans ce débat porté devant l'O. N. U., plus qu'un calcul qui s'avéra juste et donna à la France un succès tactique. Si le gouvernement français a ouvert le dossier algérien et, partant, a couru de graves risques, c'est parce qu'il acceptait, en dernière analyse, le principe qu'un problème, fût-il

strictement intérieur, peut avoir des répercussions mondiales. L'apparente contradiction française ne trouve de solution logique que dans le concept d'un droit naturel international. Pour le bien de la communauté des peuples, les problèmes intérieurs doivent être, parfois, sinon débattus, du moins expliqués, et cela même dans les enceintes internationales et les parlements étrangers. « Vous n'avez qu'un droit: celui d'être informé », a dit M. Christian Pineau, qui plaidait à la fois et le droit de regard et l'incompétence des Nations Unies. Le président du Conseil, M. Guy Mollet, a répété la même chose, à Ottawa, le 4 mars, devant les Chambres réunies.

En d'autres termes, le gouvernement français a, par son attitude, soutenu la thèse que le libéralisme doctrinal, qu'il soit politique ou économique, est inacceptable. Nous ajouterons qu'il est à répudier non pas à cause de nouvelles circonstances historiques, mais parce qu'il est contraire à la nature même des relations internationales. Pie IX l'enseignait, il y a déjà cent ans.

Il serait grand temps que d'autres gouvernements, intraitables dans leurs affaires intérieures ou dites intérieures, suivent l'exemple de la France: les pays arabes et les pays communistes qui suppriment les droits de l'homme, l'U. R. S. S. qui écrase la Hongrie, l'Inde qui vient d'annexer purement et simplement le Cachemire, l'Égypte qui a fait main basse sur le canal de Suez. Car tous ces gouvernements ont crié, à qui mieux mieux, haro sur la France « d'où venait tout le mal ».

Il serait au moins décent qu'ils cessent d'appliquer à ce pays qui s'est montré beau joueur, tant dans l'affaire algérienne que dans l'affaire de Suez, des vérités et des disciplines qu'ils rejettent pour eux-mêmes.

LA GRANDE IDÉE DU SIÈCLE : REFAIRE L'EUROPE

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

DEPUIS LA GUERRE, les institutions européennes se sont multipliées: Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) avec siège à Paris, Conseil de l'Europe (C. E.) avec siège à Strasbourg, Communauté européenne du charbon et de l'acier (C. E. C. A.) avec siège à Luxembourg, Institut européen de recherches nucléaires (I. E. R. N.) avec siège à Genève. Partout se développent, avec revues et échanges culturels, des sections du Mouvement européen, des instituts d'études européens, des collèges d'Europe, tous à la recherche d'une unité perdue.

Le traité du Marché commun et de l'Euratom (l'Europe atomique), longuement mûri, patiemment négocié par les gouvernements des Six (France, Italie, Allemagne occidentale, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), se situe dans cette ligne de force. Refaire l'Europe, telle en est l'intention première et dernière.

I. — LE MARCHÉ COMMUN

L'expansion de l'économie européenne, au cours des dernières années, ne doit pas donner le change. Elle est distancée de loin par l'économie américaine. Elle progresse même moins vite que l'économie russe, d'une barbarie savante et technique. L'avènement des robots, de l'énergie nucléaire, de l'automation risque d'aggraver ce retard. Riche de ses colonies, grand argentier de l'univers, mère des inventions, l'Europe, jadis, était l'usine de la planète. Elle assurait, à elle seule, la moitié de la production mondiale. Voici qu'elle court le danger d'être administrée, un jour, par des *managers* américains ou des *komissars* russes. A moins de se redresser dans un effort commun, les vieux pays, retranchés derrière leurs remparts douaniers, pourraient devenir, d'ici cinquante ans, de l'aveu même de leurs économistes, des protectorats des États-Unis ou la marche occidentale de l'empire communiste.

Ce n'est ni le génie de ses inventeurs, ni la qualité de ses techniciens, ni l'abondance de sa main-d'œuvre, ni le nombre de ses consommateurs qui manquent à l'Europe. La raison de sa sénescence économique est à chercher ailleurs: les marchés intérieurs de l'Europe sont restreints.

Or, les marchés intérieurs restreints ont touché les limites de leur expansion. Ils ne répondent plus à ce qui pourrait être l'unité idéale de production. La grande industrie moderne — sidérurgie, automobile, avionnerie, énergie nucléaire — n'est rentable, à cause des capitaux énormes qu'elle demande, de la mobilité de main-d'œuvre qu'elle exige, des matières premières qu'elle dévore, que dans une économie dite de grand espace. Le grand espace est nécessaire à sa respiration. Elle étouffe dans des aires limitées par des protectionnismes avarés et des nationalismes jaloux. Six marchés, six frontières. Achetez français! Achetez italien! Achetez allemand! A l'époque des trains, des avions, du téléphone, c'est *artificiellement* qu'on recrée des distances qui sont, en fait, moins grandes de Rome à Paris ou à Bonn que de Los Angeles à Chicago ou à New-York. Les États-Unis et l'U. R. S. S., malgré des systèmes économiques fondamentalement différents, disposent tous les deux de vastes marchés intérieurs: l'U. R. S. S., de 200 millions, et les États-Unis, de 160 millions de consommateurs.

Le marché commun, dévalorisant l'idée de frontières, donnera à l'Europe des Six un ensemble comparable à l'ensemble américain. Il permettra à ces pays de rajeunir leurs entreprises, de baisser leurs prix de revient, de hausser leurs niveaux de vie. Car il n'est pas besoin d'être diplômé de Harvard pour comprendre qu'il n'y a pas moyen d'accroître le niveau de vie si ce n'est en accroissant la productivité. Hélas! c'est là un truisme dont l'Europe, pour mille raisons, mille penchants et mille routines, ne prend conscience que lentement et dans l'humiliation.

Rien mieux que les faits ne plaide la valeur de certains principes. Prenons le fait de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Depuis les quatre ans qu'elle est en marche, la C. E. C. A. a augmenté sa production de 39 pour 100, contre 19 pour 100 en Grande-Bretagne et 15 pour 100 aux États-Unis. Ses frais de transport ont diminué considérablement; ses prix, en dépit d'une forte hausse mondiale, sont restés relativement stables; ses salaires évoluent plus favorablement que ceux des autres entreprises.

Ce n'est pas à dire que le marché commun soit une formule magique. Les difficultés de sa mise en œuvre seront nombreuses, sérieuses, immédiates, alors que les avantages seront lointains. Tel est le sort de toute idée généreuse et créatrice.

Il faut pallier les différences entre les législations sociales: égalité des salaires masculins et féminins, congés payés, durée légale du travail, rémunération des heures supplémentaires. Il faut parer aux conséquences

sociologiques: sort de l'agriculture, chômage, déplacement de main-d'œuvre (d'un pays, d'une région, d'une profession aux autres). Il faut harmoniser les politiques fiscales: mécanismes douaniers, tarifs extérieurs communs, suppression des contingentements, formalités administratives, fonds de réadaptation des entreprises, fonds d'investissement européen. Il faut tenir compte des régions sous-développées et, notamment, du *Mezzogiorno* italien, des territoires d'outre-mer où l'on dépensera, en cinq ans, 581 millions de dollars, dont 200 millions à la charge de la France. Bref, le marché commun ne saurait surgir que progressivement.

Aussi le traité a-t-il établi un calendrier. Il fixe trois étapes de quatre ans, et prévoit des délais possibles. Chacune des étapes pourra être allongée, mais non raccourcie, la réalité n'étant pas cartésienne. Protégé par des transitions, balisé par « des clauses de sauvegarde », le chemin vers l'intégration économique sera long, harassant, semé d'embûches techniques.

La ratification du traité, si importante qu'elle soit, n'est donc pas le but. Elle ouvre la voie seulement. C'est alors qu'il faudra avancer avec énergie et recueillir les bienfaits du marché commun, sous peine de donner raison aux adversaires. Il y a les prudents et les sceptiques qui veulent régler d'abord les « problèmes intérieurs ». Il y a les idéalistes qui rêvent d'une meilleure Europe, « de l'Océan à l'Oural ». Il y a les métaphysiciens de l'économie qui parlent de « l'Europe sans rivages ». Ceux-ci sont, pour la plupart, sincères et se rallieront aux gouvernements. Mais il y a les autres: les anticléricaux coriaces qui préféreraient l'anarchie à cette « Europe vaticane » sous la coupe du Pape et des Jésuites, ces hommes « noirs »; les capitalistes nationaux, devenus romantiques, qui exaltent « la dignité des patries » et les drapeaux qui claquent au mât de leurs industries; il y a surtout les communistes, qui, pleins de mépris pour cette « petite Europe réactionnaire », brandissent, devant les syndicats, l'épouvantail de « l'ennemi héréditaire », comme si l'Allemagne, même divisée, n'existait pas forte et dynamique.

La réussite du marché commun n'est pas inscrite dans la conjonction des astres ni, bien entendu, dans le déterminisme de l'histoire. Certaines circonstances peuvent la favoriser, d'autres pourront lui nuire. Le marché commun sera une œuvre de lucidité et de souplesse devant les faits, de sacrifice et de résolution devant l'effort. Il sera la conquête de gouvernements (et de leurs électeurs) animés d'une haute pensée politique et convaincus qu'on ne peut, avec les « histoires » d'hier, faire l'Europe de demain. Le marché commun de l'économie européenne suppose le marché commun de l'idée européenne.

II. — L'IDÉE EUROPÉENNE

Il importe, en effet, de souligner que le marché commun n'est pas la première option. Il est la première exécution. La première option est politique. Le

pool charbon-acier, l'Europe atomique, le marché commun sont les matériaux d'une architecture politique. L'idée séminale, l'idée exemplaire, l'idée-force, c'est l'idée européenne. La solidarité économique et sociale est commandée par une philosophie de l'ordre international qui refuse de considérer l'intérêt national comme un absolu, mais qui, attentive à la voix du passé comme à l'appel de l'histoire, travaille à refaire une communauté européenne, fidèle au monde parce que fidèle à elle-même. Réduite à ses seules applications économiques, l'Europe unie ne saurait durer. Pas de marché commun sans économie commune; pas d'économie commune sans politique commune, au-dedans de laquelle les patries, ouvertes les unes aux autres, nouent des liens vivants, organiques, sauveurs.

C'est pourquoi le marché commun ne groupera, au départ, que ces États, et ces États seulement, qui se sentent assez près les uns des autres, géographique-ment, historiquement, spirituellement, pour affronter ensemble le même risque en vue d'un même avenir. Partir tout de suite, au grand galop, c'est peut-être ne jamais arriver. Attendre la libre adhésion de tous les pays, c'est se condamner à ne jamais commencer. A mesure que progressera l'intégration économique, l'idée européenne poursuivra un chemin parallèle dans les esprits. Et le reste viendra par surcroît.

Certes, il n'est pas exagéré de penser que d'autres pays, convaincus de la sagesse de cette politique, viendront, d'eux-mêmes, demander la fédération. Par le jeu des idées et les règles d'une concurrence loyale, les États-Unis d'Europe se feront contre eux s'ils refusaient qu'ils se fassent avec eux. La Grande-Bretagne s'en aperçoit déjà. Avec le réalisme qu'on lui sait, elle s'est ménagé une porte d'entrée en acceptant le principe d'une zone de libre échange partielle. L'Europe des Six ose à peine y croire, tant elle est habituée à voir une Grande-Bretagne mener le peloton ou n'être rien, et, jalouse de sa puissance, s'opposer, avec plus ou moins d'habileté, à tous les projets sérieux de fédération. La Grande-Bretagne fait un premier pas; elle en fera d'autres, à mesure que les pays du *Commonwealth*, industrialisés, à leur tour (l'Australie et l'Inde surtout), réduiront ses marchés. On peut s'impatienter de ses atermoiements. Il faut comprendre, cependant, qu'il s'agit pour la Grande-Bretagne d'un repli historique, aussi important, sinon plus, que son repli de l'Inde. Revenir à l'Europe, c'est, pour elle, retourner sur quatre siècles de grandeur qu'elle estime sans égale.

Les répercussions ne s'arrêteront pas à l'Europe libre. L'idée européenne sera l'espérance des pays captifs. S'ouvrant sur les territoires d'outre-mer, elle donnera à l'émancipation coloniale, attendue avec impatience, une solide base économique et sociale, c'est-à-dire une indépendance réelle. S'appuyant sur la réalité géographique et puisant à un patrimoine commun, première expression historique du christianisme, elle assignera à l'Europe des Six un rôle à la mesure

de son génie et de ses moyens. Le drame de la Hongrie, la crise de Suez ont montré qu'il n'est plus de grande puissance en Europe. L'évidence et la brutalité des faits sont là: il n'y a que deux Grands. Seule une Europe unie pourrait faire entendre sa voix. L'U. R. S. S. trouverait alors, en face d'elle, un interlocuteur à sa taille, et les États-Unis, un partenaire valable. Il ne s'agit pas pour les Six de restaurer une prétendue hégémonie ou d'associer leurs nationalismes en un nationalisme agrandi. Il s'agit pour l'Europe de défendre des valeurs de civilisation.

Les États-Unis, d'ailleurs, ont témoigné leur faveur à l'idée européenne. Dans son message au Congrès, en janvier dernier, le président Eisenhower salua « les efforts accomplis par beaucoup de nos amis européens, dans le but de réaliser une communauté intégrée, qui leur permette d'établir un marché commun ». Il salua aussi « leur effort de coopération dans le domaine de l'énergie atomique ». La simple promesse de livrer à l'Euratom de l'uranium enrichi prouve assez que les États-Unis ne nourrissent pas l'ambition de s'entourer de pays satellites.

L'Église aussi a quelque chose à dire à ce sujet. A maintes reprises, sans toutefois se prononcer sur le mérite des moyens techniques et politiques, Pie XII, pape de l'ordre international, a insisté sur l'idée européenne. Dans son message de Noël 1953, il disait:

Tout cela peut se faire, et il est même urgent que cela se fasse en Europe, en réalisant l'union continentale entre ses peuples, différents, certes, mais liés l'un à l'autre géographiquement et historiquement. Cette union trouve un encouragement sérieux dans l'échec manifeste de la politique contraire et dans le fait que les peuples eux-mêmes, dans les milieux les plus humbles, en attendent la réalisation et l'estiment nécessaire et pratiquement possible. Le temps semble donc mûr pour passer de l'idée à la réalité...

La fin est claire, les besoins des peuples sont sous les yeux de tous. A qui demanderait d'avance la garantie absolue du succès, il faudrait répondre qu'il s'agit certes d'un risque, mais nécessaire, d'un risque, mais adapté aux possibilités présentes, d'un risque raisonnable...

*

L'idée européenne est une idée neuve et ancienne à la fois, hardie et féconde, annonciatrice de prospérité économique et de progrès social. C'est une idée de paix. Elle mettra fin à cette sorte de guerre civile froide qui avait pour nom « équilibre européen » et qui éclata en guerre fratricide, deux fois en vingt-cinq ans. Elle dissipera cette confusion entre nationalisme intransigeant et amour vrai de la patrie, qui, après avoir fait le malheur de l'Europe, est aujourd'hui la tentation des pays jeunes ou des peuples en voie de libération.

Quarante ans après l'U. R. S. S., les vieux pays d'Europe qui ont compris tentent, dans le respect de la liberté et de l'originalité de chaque patrie, une réforme qui dépassera, par ses effets politiques, la révolution d'octobre 1917.

L'Europe n'a pas fait son temps. Elle écrira, demain, une de ses plus belles pages. Quelle que soit sa forme de réalisation, l'Europe des Six est la grande idée du siècle.

Le sens de la Semaine sainte

Jules PAQUIN, S. J.

L'INSTRUCTION de la Sacrée Congrégation des Rites qui promulgue la liturgie rénovée de la Semaine sainte demande que les fidèles participent aux offices avec *intelligence et ferveur*. Les notes qui suivent n'ont pas d'autre but que de faciliter cette *participation vivante*, — selon une autre expression du même document, — en soulignant le sens de la grande Semaine.

1. Il faut d'abord établir un principe de base. La liturgie est un symbole, un signe, et c'est comme tel qu'il faut la comprendre. Cela, qui est vrai de toute la liturgie, l'est particulièrement de la liturgie des jours saints. Or, signe dit nécessairement chose signifiée. Les réalistes que nous prétendons être en arrivent parfois sinon à nier, du moins à méconnaître plus ou moins, en pratique, la plus réelle des réalités: la réalité surnaturelle, cela qui est en définitive la fin de toute la création, l'explication ultime de l'histoire du monde et de notre histoire à chacun de nous.

Dans la liturgie, tout est signe: les paroles, mais aussi la musique, les gestes et l'agencement même de ces divers éléments dans des cérémonies — des drames — où chacun a un rôle bien défini. Au delà de ces signes, mais par leur intermédiaire, la liturgie nous introduit jusqu'au signifié, jusqu'au mystère de Dieu fait homme pour nous. C'est l'Incarnation qui se continue, le divin inséré dans le sensible.

En somme, il faut en arriver par la foi à une vision surnaturelle des choses qui fait découvrir le divin dans chaque être créé, et à plus forte raison dans ces rites dont c'est la raison même de le signifier. La réalité la plus réelle des choses sensibles est la valeur d'expression, de signe qu'elles recèlent.

2. C'est donc la chose signifiée qu'il s'agit avant tout de découvrir. Nous disons bien *la* chose signifiée, car au fond il n'y en a qu'une: le mystère de la Vie jaillissant de la mort, le mystère de la Résurrection glorieuse du Christ mort en croix, le mystère de la Pâque ou du passage de la mort à la vie. « Mort, où est ta victoire? »

On peut parler, au pluriel, de mystères et de choses signifiées: le mystère du dimanche des Rameaux, le mystère du Jeudi saint... Mais ce ne sont là que des éléments de l'unique mystère, et c'est celui-ci qui donne son sens total à chacun des mystères partiels.

Le Vendredi saint est inséparable de Pâques. Et s'il faut passer par le Vendredi saint pour parvenir jusqu'à Pâques, le terme cependant n'est pas le Vendredi saint: celui-ci n'est qu'un acheminement, et il est toujours suivi de Pâques. On peut, selon les jours, insister davantage sur l'un ou l'autre de ces deux aspects complémentaires: la mort conduisant à la vie, la vie jaillissant de la mort; mais on ne saurait les séparer totalement. Le mystère de la passion et de la mort serait inintelligible si, dans les ténèbres du Vendredi saint, ne brillait l'espérance de Pâques; et la gloire pascale de la Résurrection n'a de sens que parce qu'elle est issue du Vendredi saint. L'hymne que fait retentir l'Église en ces jours de deuil de la Semaine sainte est un chant de triomphe et de gloire: « *Vexilla Regis prodeunt...* L'étendard du Roi s'avance. » De même, — les exemples pourraient se multiplier, — dans la liturgie du dimanche des Rameaux ou second dimanche de la Passion, la procession triomphale est déjà l'annonce de la victoire finale; mais cette partie de l'office

Le P. Paquin est professeur de théologie morale au Scolastique de l'Immaculée-Conception, à Montréal.

est suivie de la messe, et plus particulièrement du chant ou de la lecture de la passion, qui nous introduit dans la semaine du sacrifice rédempteur.

3. Ce mystère de la Passion et de la Résurrection n'est cependant pas le mystère du Christ seul; c'est le mystère du Christ total: Notre Seigneur et son Église, donc nous. Ce que le Christ a mérité par sa mort, c'est non seulement sa glorification personnelle, mais c'est aussi la nôtre, à chacun de nous qui sommes les membres de son Corps mystique; ce qu'il a mérité, c'est la glorification du Christ mystique total: sa glorification à lui, la tête, est à la fois le modèle et le prélude ou le gage de la nôtre. Le Christ total a commencé à être glorifié dans la personne de Notre Seigneur; mais cette glorification n'est pas terminée. Compagnons de ses souffrances ici-bas, et complétant par là ce qui manque à sa passion, — à la passion du Christ total, — nous serons compagnons de son triomphe, complétant ainsi ce qui manque à sa gloire — à la gloire du Christ total.

Le baptême nous a incorporés au Christ, en nous faisant membres de l'Église. Désormais, nous vivons de sa vie, nous parachevons en nous son mystère de vie jaillissant de la mort. Nous, c'est-à-dire chacun de nous, mais en tant qu'unis au Christ par et dans l'Église: c'est dans la mesure où la branche est unie au tronc qu'elle reçoit la sève qui est sa vie, et c'est dans la mesure où la main est unie au corps qu'elle vit de la vie de tout le corps. On comprend mieux ainsi le symbolisme de l'union de tous les fidèles autour de leur pasteur, dans chacun des grands offices de la Semaine sainte.

4. Précisément parce que le mystère ici célébré est le mystère du Christ total, il ne se restreint pas à un seul moment de l'histoire: inauguré il y a deux mille ans (après la préparation plusieurs fois millénaire de l'Ancien Testament), il ne cesse depuis lors de se continuer, et ce n'est qu'à la fin des temps, avec le retour définitif de Notre Seigneur, qu'il sera consommé.

La valeur de symbole des offices liturgiques ne se limite pas à un simple mémorial. Ils sont cela sans doute, mais pas uniquement. En nous rappelant le mystère réalisé au Calvaire et au sépulcre (passé), la liturgie l'actualise et l'applique à tous les membres de l'Église (présent), et elle en annonce, elle en prépare le parachèvement (futur). Ce parachèvement, c'est, pour chacun de nous, à la mort qu'il s'accomplit; pour l'Église entière, ce sera à la fin du monde, quand le Corps mystique aura atteint la stature de l'âge adulte, quand, selon une autre comparaison de saint Paul, le temple de la société des élus, fondé sur le Christ et actuellement en voie de construction, sera définitivement édifié.

Insistons sur cette idée. Si les offices de la Semaine sainte sont un pieux souvenir de la mort et de la résurrection de Notre Seigneur, ils sont infiniment plus que cela: ils renouvellent ce mystère pour l'Église et, en elle, par elle, pour chacun de nous; par là même, ils sont aussi plus qu'une promesse de son plein épanouissement dans l'au-delà: ils préparent, en le réalisant déjà de façon moins parfaite, ce qui aura là-haut sa parfaite consommation.

Mystère de foi, d'espérance et d'amour.

5. Non seulement les mystères plus spécialement commémorés les divers jours de la Semaine sainte ne sont que des éléments partiels du mystère de la vie jaillissant de la mort, mais tous les mystères de toute la liturgie au cours de l'année entière ne sont ce qu'ils sont que par référence à cet unique et grand mystère. Le mystère pascal est celui du

Christ total, et il ne cesse pas un seul instant de s'actualiser dans les membres du Christ. Toute l'année, nous vivons du mystère de Pâques.

Aussi n'est-ce pas sans raison que l'eau devant servir toute l'année aux baptêmes est bénie durant la veillée pascale: l'eau n'a de valeur régénératrice que celle qu'elle tire de la mort et de la résurrection de Notre Seigneur. De même, ce n'est pas sans raison que le saint chrême et les saintes huiles devant servir aux différents sacrements au cours de l'année entière sont consacrés ou bénis, eux aussi, durant la grande Semaine: c'est du mystère de la croix et de la résurrection que tous les sacrements tirent leur valeur sanctificatrice. Quant à l'Eucharistie, perpétuée grâce au sacerdoce, c'est chaque jour qu'elle renouvelle en le commémorant le sacrifice triomphal de la croix.

L'enseignement supérieur dans un Canada en croissance

Pierre ANGERS, S. J.

LES COLLÈGES et les universités du Canada ont toujours été liées depuis leur origine aux traditions religieuses et culturelles qui ont inspiré leur fondation et soutenu leurs activités. L'histoire de ces institutions reflète fidèlement, dès les dernières années du dix-huitième siècle, le niveau intellectuel de la nation et les aspirations de ses classes dirigeantes au cours de l'évolution qui a conduit le Canada du régime colonial à l'autonomie politique. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'essor prodigieux de notre pays depuis la seconde guerre mondiale et les transformations radicales qu'entraîne cette expansion exercent aujourd'hui sur l'enseignement supérieur une pression puissante: celle que produit un état de crise qu'il faut redresser avec promptitude et discernement.

Trop nombreux dans les milieux d'enseignement, des esprits timides, amis de la lenteur et de la sécurité, hésitent à courir les risques de cette situation inconfortable qui commande de façon impérieuse; et ils s'emploient à retenir l'élan de ce rythme accéléré. Mais on ne réprime pas à son gré l'impétuosité de la vie. Pour le moment, il n'y a guère lieu de se rabattre sur des demi-mesures. Qu'on s'arrête un instant à réfléchir sur l'immense développement du Canada depuis les années 1900 — la durée d'une vie d'homme. Le bond d'une population qui a monté de cinq à quinze millions; la découverte de richesses naturelles insoupçonnées et la demande croissante dont elles sont l'objet; la capacité de la production multipliée prodigieusement; le développement de la recherche scientifique associé à l'essor industriel; l'entrée sur la scène internationale; l'énergie et l'esprit d'entreprise qu'ont dé-

La Semaine sainte, c'est cela. Une participation intelligente et fervente aux offices ne suppose pas nécessairement que l'on comprenne le symbolisme précis et particulier de chacune des paroles et de chacun des gestes. Mais elle suppose qu'on saisisse les grandes lignes du plan divin sur l'humanité pécheresse et rachetée, morte et régénérée; elle suppose qu'on pénètre par la foi dans les grandes réalités surnaturelles que nous avons exposées, et dont l'ordonnance générale de la liturgie nous présente un si sublime symbole. Du coup, les divers rites de détail s'éclaireront de la lumière de ces grandes réalités qui, en les unifiant, leur donnent tout leur sens. Dans ses épisodes divers, c'est toujours le même mystère de mort et de vie que représente la liturgie, toujours le même mystère pascal du Christ et de l'Église, le mystère du Christ total. « Ne fallait-il pas que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire? » (*Luc*, xxiv, 26.)

Voici la première partie d'une étude sur les problèmes que pose à l'enseignement supérieur la croissance de notre pays en tout domaine. L'auteur est professeur de littérature française à l'Université de Montréal.

ployés les Canadiens pour conserver et réaliser ces œuvres: autant de facteurs, autant de traits qui manifestent le caractère dynamique du Canada de 1957, pays jeune et confiant, de jour en jour plus conscient de sa force.

Urgence des problèmes financiers

Une croissance soudaine et gigantesque, l'appel des besoins spirituels et intellectuels que font naître les progrès d'ordre économique contraignent nos maisons d'enseignement à des adaptations aussi rapides que l'apparition subite des facteurs qui les provoquent. Ces ajustements créent des problèmes dans tous les secteurs du haut enseignement, notamment dans les grands centres universitaires; problèmes d'une acuité doublée par l'urgence des solutions à trouver. Et tous ces problèmes soulèvent la question financière.

Sans doute, jamais n'a-t-il été possible aux collèges et aux universités de négliger impunément le facteur financier. La maigreur des ressources mises à leur disposition dans le passé a même longtemps paralysé leurs efforts, et les fruits de cette pauvreté se récoltent encore de nos jours. Notre société a été et est encore portée à croire que l'enseignement est un luxe de l'esprit ou un de ces dons spirituels auxquels il faut le dénuement pour s'épanouir. Pareil désintéressement de la part d'un public distrait et mal informé a été entretenu par la discrétion excessive des enseignants et de leurs administrateurs. Maintenant que la demande de diplômés excède de loin les capacités de l'enseignement supérieur et que la société les réclame avec la sourde impatience de celui qui veut éviter un désastre quand il en est encore temps, il y a lieu d'espérer que l'opinion publique en arrivera à comprendre que la haute éducation ne peut ni se développer, ni se maintenir, ni même

exister par le seul dévouement des maîtres et de vaines paroles d'estime platonique.

Car, dans le haut enseignement, le problème financier ne s'est jamais posé avec le caractère d'urgence qu'il revêt aujourd'hui. Le peuple canadien se voit obligé, à ce moment de sa croissance, de préparer une plus forte proportion de citoyens instruits, munis de disciplines rigoureuses, désormais requises de la majorité pour diriger ou manipuler les rouages complexes du monde technique et industrialisé qui est devenu le nôtre. Le pays ne réussira à former ses élites et ses classes instruites qu'en faisant appel à ses maisons d'enseignement. Et, à leur tour, celles-ci ne pourront répondre à la demande accrue que par une expansion correspondante de leur cadres ou par des fondations nouvelles, toutes mesures impraticables, dans l'état présent des revenus, sans un surcroît de ressources financières. La réponse véritable à ces problèmes dépend, en définitive, et de l'effort des institutions d'enseignement pour élaborer un régime adapté aux besoins nouveaux, et de l'assistance financière effective que leur fournira la société.

Deux facteurs d'une portée considérable conjuguent leur action et contribuent à poser le problème dont nous analysons ici les données. Le premier facteur, c'est la montée en flèche des inscriptions dans l'enseignement supérieur durant les prochaines années; le second, c'est la demande accrue de diplômés pour remplir les cadres élargis de notre société urbaine et industrialisée.

Augmentation des inscriptions

Le premier phénomène est le résultat de l'augmentation de la natalité au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le phénomène est accentué par une hausse de l'indice de fréquentation scolaire dans les classes bourgeoises et ouvrières, mieux nanties et désireuses de pourvoir leurs fils d'une meilleure instruction que par le passé.

Lors de la réunion de l'A. U. C. (Association des Universités canadiennes), à Toronto, en juin 1955, le docteur E. F. Sheffield, chef de la division de l'éducation à l'Office national de la Statistique, a exposé, pour la prochaine décennie, les prévisions de la fréquentation scolaire au niveau des quatre dernières années du collège et dans les facultés universitaires.

Les estimés du docteur Sheffield, fondés sur un examen méthodique des données statistiques, sont révélateurs. En projetant dans l'avenir les tendances déjà observées depuis 1941, M. Sheffield prévoit une augmentation du double des effectifs étudiants. Le chiffre des inscriptions de l'année académique 1954-1955 au Canada s'établissait à 67,148; celui de 1964-1965 atteindra, selon les prévisions, 128,000.

Les chiffres des inscriptions futures sont moins des prédictions que des faits. Les enfants qui accèderont demain aux facultés sont déjà nés. Ils fréquentent

l'école primaire et les premières années du secondaire. L'augmentation de l'indice de fréquentation scolaire est aussi un fait. En 1941-1942, ce taux était de 3.4; en 1946-1947, il grimpe à 4.4; il atteignait 7.0 en 1954-1955. Prolongeant le mouvement de cette courbe ascendante, le docteur Sheffield prévoit un indice de 11.0 en 1964-1965.

L'étude de M. Sheffield s'étend aux effectifs étudiants des dix provinces canadiennes. Mais le Québec révèle, pour sa part, une courbe montante aussi accusée. Il est même à prévoir qu'avec l'établissement des sections classiques et à la suite de la fondation de l'école secondaire publique, intervienne une croissance des populations d'étudiants plus rapide que dans les autres provinces.

En outre, il serait inexact de tenir cette augmentation pour un excédent provisoire et de penser que, la vague passée, l'inscription retombera à son niveau normal des années 1952. Bien au contraire. Dans la province de Québec, depuis 1946, l'indice de fréquentation scolaire accuse une augmentation constante. La surcharge des effectifs d'élèves et le surpeuplement de certaines facultés est le résultat d'un accroissement régulier de la population et le fruit d'une civilisation urbaine. Nous n'assistons pas au flot passager d'une marée qui se retirera demain. Il s'agit de l'accès à un nouveau palier numérique.

Le second facteur a aussi été analysé et mis en lumière par une initiative de l'A. U. C. Cette association a établi, il y a trois ans, une commission destinée à faire enquête sur la demande de l'emploi au Canada. La commission a révélé qu'en 1954, les 15,000 diplômés qui sortirent des universités canadiennes furent immédiatement absorbés dans les cadres de la vie nationale. Leur nombre fut même gravement déficient: la demande dépassait l'offre de 10,000. La commission a aussi tenté une évaluation approximative des années futures. Elle a déclaré qu'en prenant pour acquis l'indice actuel de fréquentation au collège et à l'université ainsi que le rythme accéléré de l'économie canadienne, cette marge ira s'aggravant. En 1965, environ 190,000 diplômés manqueront au pays: ingénieurs et chimistes, médecins et juristes, professeurs, économistes et chefs d'industrie; feront défaut encore davantage des hommes doués de large vision, capables de pensée forte et audacieuse, de liberté créatrice et d'initiative désintéressée. Ces besoins urgents sont ceux d'un peuple jeune, parvenu récemment à la maturité et qui réclame pour des postes nouveaux des hommes qui ont à les remplir pour la première fois.

Attitude des collèges et des universités

Devant le problème que pose la montée rapide des inscriptions, les collèges et les universités ont le choix entre deux solutions: adopter une attitude restrictive

et fermer au surcroît des étudiants l'accès de l'enseignement supérieur, ou bien étendre les disponibilités et ouvrir les portes à tous ceux qui se présentent.

Ce problème a soulevé des discussions dans les milieux universitaires, et les deux points de vue opposés ont leurs partisans. Certaines institutions ont déjà signifié leur décision de plafonner le chiffre de leurs inscriptions. Elles invoquent des raisons sérieuses: pouvoir limité d'expansion, souci de maintenir la qualité des normes académiques, dessein de préserver l'intimité de la vie communautaire entre les maîtres et les étudiants. Ces considérations, fondées sur l'expérience, sont le fruit de la sagesse. Elles méritent notre attention. S'il se trouve des institutions capables de recevoir un surplus d'étudiants, ce n'est pas le cas de toutes les facultés. Quelques-unes d'entre elles se voient déjà dans l'obligation de recourir à des mesures rigoureuses pour limiter le nombre des inscriptions. A bon droit, elles désirent éviter l'écueil de la masse. Elles savent que l'encombrement a pour effet de vicier l'excellence de l'enseignement, toujours menacé quand le surnombre établit des distances entre les professeurs et les étudiants. En outre, les fortes concentrations administratives établissent dans les institutions le risque de l'anonymat: le professeur et l'étudiant sont noyés dans la multitude, on est alors plus proche de l'atmosphère d'usine que du foyer de culture. Il faut bien convenir qu'aucune institution, si amplement pourvue soit-elle en ressources financières et en moyens d'expansion, ne peut étendre ses cadres au delà d'une certaine mesure sans nuire à la vie communautaire des maîtres et des étudiants et sans perdre, par le fait même, son caractère universitaire. Les collèges et les universités ont raison de borner leur expansion à certaines limites.

Mais, en présence des besoins urgents du Canada et de la demande toujours plus forte de diplômés, l'enseignement supérieur, considéré en son ensemble, ne saurait se replier sur des positions de réserve et se borner à former à l'avenir une proportion plus faible de la population que dans le passé. Il y a ici des raisons décisives. En premier lieu, la fraction actuelle des étudiants universitaires n'est pas élevée. Elle ne constituera sans doute toujours qu'une étroite minorité dans la société. Toutefois, il paraît certain que, dans les centres français du Canada, de véritables talents se perdent faute de jamais dépasser le niveau du cours élémentaire. Plusieurs facteurs concourent à créer cette situa-

tion: l'ignorance des parents, le défaut de motivation, l'ambition à courte vue de gagner tôt de l'argent.

Pour la société canadienne et notamment pour sa portion française, la perte de ces talents est incalculable — tout comme pour les individus qui, faute de formation technique et de large culture, sont incapables d'occuper un poste de commande dans le monde de l'industrie, du commerce ou des professions libérales. Ils sont souvent tôt déclassés par des immigrants de fraîche date mieux qualifiés, sur qui l'industrie jette son dévolu, parce qu'elle a un besoin pressant de techniciens et de chefs de service. Pour diriger son développement et alimenter en personnel ses nouveaux cadres économiques, notre pays réclame une classe dirigeante élargie, mieux équipée et capable d'initiative. C'est dire que l'enseignement supérieur, pour être fidèle à sa mission, ne peut pas répondre à la hausse des inscriptions par un parti pris de restriction. Ce serait une dérobade.

Pareille attitude n'est pourtant pas une fiction. Elle existe, elle est une tentation à laquelle cèdent certains cercles canadiens-français. Elle est inspirée par une vue défectueuse de la situation, par une vague méfiance à l'égard de la science et de la culture, par la volonté craintive de ne pas desserrer l'emprise sur le haut enseignement et par la crainte que ne manquent les revenus pour le financer. Ce dernier motif est l'un des plus répandus. Or, il convient, nous semble-t-il, d'inverser les termes du problème. Pour répondre aux tâches présentes, les collèges et les universités doivent, avec l'audace et l'intelligence que réclame une action réaliste, élaborer un programme d'expansion et d'amélioration de l'enseignement supérieur. Et pour défrayer ces développements, il importe que les institutions s'efforcent de découvrir de nouvelles sources de revenus. Sans doute, il n'est pas aisé de réunir de fortes sommes, et les postes du budget courant sont parfois comprimés par l'insuffisance des crédits. Mais il y a lieu ici de poser un principe. Parce que l'éducation est une œuvre nationale, et que ses vertus et ses défauts ont une répercussion immédiate sur chaque citoyen, on doit sacrifier le moins possible les besoins réels à des intérêts financiers. Normalement, ce n'est pas la quantité des revenus qui doit diriger le fonctionnement de la vie académique, c'est le cours régulier et l'expansion naturelle de la vie académique qui doivent créer l'appel des revenus.

Paraîtra au début d'avril

Mes amis... les damnés de la terre

Rolland BOYLE, S. J.

Brochure de 48 pages, réunissant les six articles parus dans
Relations sur le problème des alcooliques et ses remèdes.

L'exemplaire: \$0.25

La douzaine: \$2.50

Le cent: \$18.75

Le plan Dozois

Maurice LAMARCHE, S. J.

Le P. Lamarche dirige depuis plus de vingt ans la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul au Collège Jean-de-Brébeuf. Sa connaissance expérimentale des pauvres et des taudis lui inspire les réflexions suivantes concernant la situation faite aux familles dans le plan Dozois.

LE PLAN DOZOIS n'est sans doute pas parfait, mais il a du bon. Il faut donc se montrer sympathique et collaborer avec ceux qui sont chargés de l'exécuter.

Tout le monde a entendu ou lu cet argument. Est-ce un bon argument? Tout dépend de ce bon que contient le plan Dozois.

Mon appareil de télévision n'est pas parfait, mais il a tout de même du bon. Je m'en contente. Croyez-vous que je fais bien?

— Tout dépend du bon dont vous parlez. D'abord, est-ce que votre téléviseur télévisé?

— Non. Et c'est pourquoi je dis qu'il n'est pas parfait. Par ailleurs, il constitue un magnifique ornement pour le salon. En outre, il sert de support à une statue et à un pot de fleurs.

— Je vote contre votre appareil. Il est clair qu'il résout plusieurs problèmes, celui, par exemple, de votre pot de fleurs. Mais il laisse entier le problème essentiel, celui de vous distraire et de vous instruire. Alors, ce n'est pas le problème à résoudre qu'il résout, mais d'autres. Et cela est un inconvénient tellement sérieux que, sur 100 personnes, 99 au moins vont voter contre votre téléviseur, malgré qu'il ait beaucoup de bon.

On affirme que le plan Dozois a du bon, et qu'il sera la solution de bien des problèmes. Mais quels problèmes réglera-t-il? Le vrai problème ou seulement d'autres problèmes? Pour le savoir, il est important de bien se rappeler quel est le vrai problème. Mais, pour avoir une idée exacte du vrai problème, il est nécessaire de ne le confondre avec aucun autre qui pourrait lui être connexe. Il est donc à propos, avant de dire de quel problème il s'agit, de rappeler de quels problèmes il ne s'agit pas.

UN PROBLÈME SECONDAIRE

Il ne s'agit pas de l'élimination des taudis. Ce serait, certes, une excellente chose de faire disparaître de notre ville les taudis, comme ce serait très bien de voir à enlever les vieilles clôtures, les expositions de ferraille rouillée, de bidons d'huile et de vieux pneus. Mais ce n'est pas là le problème urgent, le problème numéro un qu'il faut absolument régler.

En somme, la suppression des taudis et de toutes ces laideurs est une question d'esthétique. Nous ne méprisons pas l'esthétique. Dans les retraites et chaque fois que nous en avons la chance, nous exhortons les mères de famille à faire goûter le beau à leurs enfants: la belle musique, les beaux couchers de soleil, notre grand fleuve. Nous leur demandons d'élever leurs enfants, c'est-à-dire de les placer haut, plus haut que

la basse et grossière matière. Un enfant que ses parents ont élevé, lorsqu'il sera devenu un adolescent, sera apte à vibrer devant un bel acte de vertu, tout comme son voisin, moins dégrossi, moins désanimalisé, tressaille aux contorsions d'un Presley.

L'esthétique a donc sa grande importance. Mais il faut tout de même qu'elle garde son rang. Lorsque le pauvre a faim et n'a pas où reposer sa tête, l'esthétique doit passer au second plan. La plupart des saints aimaient passionnément le beau, surtout pour les temples. Le curé d'Ars, si admirablement pauvre et pénitent, voulait pour sa petite église les plus riches ornements. Mais, lorsque les pauvres manquaient de pain ou de remèdes, les saints, pour payer ce pain ou ces remèdes, vendaient les vases sacrés.

Un jour, il y eut du nouveau sur la terre. Ce ne fut pas l'esthétique, ce fut l'amour. Or, Celui qui apporta ce nouveau donna sa vie. Il donna sa vie non pour l'esthétique ou les belles maisons, mais pour les hommes et surtout pour les hommes pauvres. Si jamais un rayon d'amour venait à s'égarer dans les salles où l'on délibère sur la chose publique, le plan Dozois pourrait bien en recevoir un coup mortel...

Le problème de l'élimination des taudis, de l'esthétique de notre ville pourra être résolu un jour, mais ce n'est pas le grand problème actuel.

LE VRAI PROBLÈME

De quoi s'agit-il alors? *Il s'agit des familles* qui sont dans les taudis. Encore ici, pour dissiper toute confusion, disons d'abord de quelles familles il ne s'agit pas.

Voici une cinquantaine de familles. Il se trouve que ces familles sont composées de deux personnes: le mari et la femme. Il se trouve que cet homme et cette femme n'ont pas d'enfant et n'en auront jamais parce qu'ils ne peuvent pas en avoir. Il se trouve qu'ils habitent un taudis. Cela est certainement ennuyeux. Et, pour cet homme et cette femme, cela peut constituer un vrai problème. Mais, nous sommes d'avis que c'est leur problème. Ce n'est pas le nôtre, ni surtout celui des gouvernants.

La raison, c'est que, généralement parlant, ces couples peuvent se tirer d'affaire par eux-mêmes. Comme il y a beaucoup de chambres à Montréal et beaucoup de petits appartements neufs; comme, d'autre part, un couple sans enfant a beaucoup moins de dépenses qu'une famille nombreuse, on peut dire qu'habituellement les ménages sans enfant pourront trouver à se loger humainement.

Donc, le problème qu'il s'agit de résoudre est bien de loger les familles, mais pas les familles qui se trouvent dans la situation que nous venons de décrire.

Quel est alors le vrai problème ? Où commence-t-il ? Par qui est-il amené ?

Le vrai problème commence avec *l'enfant*. Il est amené par l'enfant. Il s'agit de savoir comment on va loger ailleurs que dans les taudis les familles qui ont plusieurs enfants et qui sont pauvres. Le problème est à l'état suraigu. Je le sais parce que c'est mon problème, et cela depuis des années. J'ai tout essayé, et rien n'a réussi.

Il y a près de deux ans, après avoir cherché en vain, pendant des mois, un logement pour une famille de sept enfants demeurant dans un taudis de la rue Bercy, je décidai de confier ma cause à une agence qui se charge de trouver des logements, à condition qu'on fasse un dépôt de cinquante dollars. Après avoir écouté ma demande, le propriétaire de cette agence me dit : « Parce que vous êtes prêtre, je vais prendre le cas. Je devrai m'en occuper personnellement. Mes employées sont de bonnes personnes, mais comme ce que vous me demandez est très difficile, je crains qu'elles ne mettent pas à s'en occuper le zèle tout à fait particulier que cela exige. Alors, je vais m'en occuper moi-même. »

On voit comme le problème est compliqué. *a)* Il a fallu déposer cinquante dollars. *b)* Le propriétaire de l'agence a dû prendre la chose en main personnellement. *c)* Cela a pris une vingtaine de mois. *d)* Surtout, la famille est encore dans son même taudis de la rue Bercy.

C'est un cas sur un grand nombre. Il n'y a vraiment rien à faire. Dans les chambres, on ne veut pas d'enfants. Dans les appartements propres, on ne veut pas d'enfants. Il n'y a que dans les taudis qu'on en accepte. On avouera que c'est là un très sérieux problème pour les familles nombreuses : personne ne veut d'elles.

Est-il possible de se désintéresser du problème et de ne pas tenter de le résoudre ? Une solution a été trouvée, paraît-il. Les familles nombreuses et peu fortunées vont être bien logées, grâce au plan appelé Dozois.

LES GRANDES LIGNES DU PLAN DOZOIS

Nous voudrions ici parler rigoureusement, mathématiquement. Nous voudrions pouvoir argumenter au millième. Ce n'est pas tellement facile, malheureusement. Les seuls documents où l'on puisse trouver des renseignements manquent de rigueur. Ce que sera le plan Dozois, ces documents ne nous le disent qu'à peu près. Nous en savons tout de même assez pour porter un jugement solidement fondé.

Tout le monde sait que cette oasis de fraîcheur, cette campagne verdoyante va se trouver non pas aux environs de la mer ou près d'un lac, mais en bordure de la rue Sainte-Catherine : exactement entre les rues Sainte-Catherine et Ontario, Saint-Urbain et Sanguinet.

Dans ce secteur, après avoir démoli et nivelé, on va construire des maisons de rapport. Le premier plan Dozois parle de seize énormes maisons. Dans le second plan, modifié par le comité Field, on n'en parle plus. Dans leurs discours, les conseillers municipaux ne nous ont pas dit si c'est seize ou dix ou vingt maisons qu'on va construire.

Le premier plan Dozois fixait assez exactement le nombre d'étages : treize maisons de huit étages, trois maisons de douze étages. Le plan Dozois-Field parle d'un certain nombre de maisons de douze ou treize étages, « probablement douze ou treize étages, sans dépasser toutefois les limites de hauteur imposées par les règlements de la cité » (rapport Field, p. 20). Le même plan propose en outre qu'on élève des maisons de quatre ou six étages pour les familles plus nombreuses.

Encore là, il est impossible de savoir si les maisons en question vont avoir six ou quatre étages. Ce qui semble certain, c'est que toutes ces maisons donneront un total de 800 logements, les uns plus grands, les autres petits. Les grands logements contiennent sept pièces ; les petits, trois pièces.

Ceci étant, posons maintenant la question : lorsque le plan Dozois-Field aura été exécuté, lorsque les 800 logements nouveaux seront prêts, le problème à résoudre aura-t-il été réglé ?

Nous ne demandons pas si *des* problèmes auront été réglés, mais si *le* problème dont il s'agit exactement aura été résolu. Ce problème, nous le répétons de nouveau, ce n'est pas l'élimination des taudis ; ce n'est pas davantage le relogement des petites familles et encore moins des familles sans enfant.

Le vrai casse-tête, ce sont les familles nombreuses. Le plan Dozois règle-t-il, oui ou non, le cas des familles nombreuses ?

Nous venons de dire que les seize maisons, ou les X maisons, vont donner en tout 800 logements. Nous avons dit également que les plus grands de ces logements auront sept pièces. Sur 800 logements, combien y aura-t-il de sept-pièces ? 600 peut-être ? 400 ou 300 ? Il y en aura 50 ! (50 au plus, puisque le plan Field mentionne 50 logements de six ou sept pièces.)

Nous avons dit qu'il y aura de petits logements de trois pièces. Combien y en aura-t-il ? Une cinquantaine ? Il y en aura 300. Ces 300 logements sont destinés à des couples sans enfant.

Il y aura, en plus, 300 logements de quatre pièces pour des familles d'un ou deux enfants.

Donc, sur 800 logements, il y en a tout de suite deux fois 300, c'est-à-dire 600, dans lesquels les familles nombreuses ne peuvent pas entrer.

Peut-on dire que le plan Dozois a été conçu en faveur des familles nombreuses ? Si jamais on ose continuer de le prétendre, il ne faudra pas manquer d'expliquer au touriste étonné comment il se fait que, dans ce paradis des familles nombreuses, il y a surtout des familles pas nombreuses. Un congrès de médecins

réunissant surtout des avocats ne se comprend pas facilement sans explications.

On demandera peut-être comment il se fait que ceux qui ont proposé le plan Dozois n'aient pas tenu compte des familles nombreuses, comment il se fait qu'ils aient passé à côté du vrai problème à résoudre. Si on posait la question aux membres du Comité de l'habitation salubre, que répondraient-ils ?

Probablement ceci : « Vous voulez savoir comment il se fait que nous avons réservé seulement 50 logements pour les familles nombreuses, alors qu'il y en a 300 pour des couples sans enfant ? C'est pourtant bien simple à comprendre. Nous avons visité le secteur à reconstruire et nous avons fait une enquête serrée. L'enquête nous a révélé que, dans le secteur en question, il y a 50 familles qui ont besoin de sept pièces et 300 qui ont besoin de trois pièces. Alors, nous avons décidé de construire 50 logements de sept pièces et 300 de trois pièces. N'est-ce pas logique ?

« Nous allons procéder de la même façon dans les autres secteurs de Montréal. Nous allons faire une enquête et nous construirons d'après les besoins. Si, par exemple, dans un secteur de la Pointe-Saint-Charles, il y a 1,000 familles de dix enfants et une famille sans enfant, nous construirons 1,000 logements de sept pièces et un seul logement de trois pièces.

« De cette façon, toutes les grosses familles de Montréal vont être logées convenablement, les petites familles aussi, et les taudis vont disparaître; il va y avoir des parcs, un système central de chauffage, un réfrigérateur, de l'eau chaude à l'année... Est-ce qu'on peut demander mieux ? »

INCONVÉNIENTS DES LOGEMENTS SUR MESURE

Que faut-il penser de cela ?

Il faut remarquer d'abord que, dans ce système, les logements sont faits sur mesure. Faire l'enquête, c'est prendre la mesure de la famille. Ici, il n'y a pas d'enfant: cela prend un trois-pièces. Là, il y a l'enfant: donc, un quatre-pièces. Voici maintenant deux familles de douze enfants : dans la colonne des sept-pièces, marquons deux croix.

Est-ce qu'il ne peut pas y avoir de très sérieux inconvénients à construire ainsi les logements sur mesure ? Un enfant de treize ans à qui on a fait faire sur mesure un habit qui doit absolument lui durer dix ans ne tardera pas à rencontrer bien des problèmes. Si c'est vraiment son seul habit, et s'il lui faut l'habiter, il ne lui restera qu'une chose à faire: prendre des remèdes pour ne pas grandir ni grossir.

Après avoir pris avec soin la mesure de 800 familles, on va construire des logements qui vont faire juste. (A cause de certaines circonstances, nécessité de ménager du terrain, coût des matériaux, non seulement les logements sont faits sur mesure, mais ils sont ajustés.)

Mais ne faut-il pas supposer que, sur ces 800 familles, un certain nombre vont grandir ? Est-il possible que les 300 familles qui seront dans les trois-pièces soient toutes, sans exception, des vieux couples ou bien des couples jeunes, mais tous incapables d'avoir des enfants ?

N'est-il pas plus que probable que, sur les 300 autres familles, celles qui habiteront les quatre-pièces, il y en ait un grand nombre qui peuvent aussi avoir des enfants ? Cela est tellement probable que c'est certain. Donc, il faut s'attendre à ce que la famille grandisse. Mais elle ne le peut pas. Le logement a été fait sur mesure.

Alors, il faut empêcher la famille de grandir. Et, par conséquent, la mesure de la famille ne sera plus la volonté de Dieu, ou l'amour des parents pour de nombreux enfants, ou le dévouement envers la patrie; la mesure de la famille sera le nombre de pièces fixé par le plan Dozois.

LE PLAN DOZOIS ET LE PLAN PROVIDENTIEL

Le plan Dozois et le plan providentiel ne parlent pas la même langue. « Croissez et multipliez-vous, dit le plan providentiel. N'ayez pas peur. Vous êtes beaucoup plus que les oiseaux du ciel. Vous savez que les oiseaux du ciel ont la nourriture, ils ont l'espace... » Le plan Dozois garantit l'espace, mais dehors... dans le beau parc du silence, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario.

Il paraît qu'on a visité Regent Park et que tout le monde est content. Même si c'était vrai, — et des rapports sérieux nous permettent d'en douter, — qu'est-ce que cela prouverait ?

Est-ce que, dans les barbottes, tout le monde n'est pas content ? Est-ce que, dans les fréquentations seul à seule, dans les bois du Nord, tout le monde n'est pas content ? Et pourtant, les honnêtes gens s'opposent à ces sortes de maisons et à ces fréquentations. Pourquoi ? C'est parce que, pour les honnêtes gens, il ne suffit pas que tout le monde soit content; il faut que la morale aussi soit contente. Un homme qui ferait la moue sur la morale, qui prétendrait que la morale n'a rien à voir dans un domaine comme celui de la construction, serait une drôle de sorte d'honnête homme.

Que ce soit à Regent Park ou à New-York, à Paris ou à Montréal, nous avons la conviction que, là où les logements mis à la disposition des familles sont construits sur mesure, il y aura beaucoup moins de naissances que de limitations de naissances.

Si l'on réfléchit au sévère avertissement de Pie XI: « Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les saintes Écritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable et qu'elle l'a parfois puni de mort », on ne peut s'empêcher de trembler à la pensée de ce que le plan Dozois ne peut manquer d'occasionner.

AUTOUR DU FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

UNE FOIS ENCORE, cette année, nous avons eu, à Montréal, un Festival d'art dramatique. Comme d'habitude, aussi, l'événement s'est déroulé à la salle du Gesù, entre deux spectacles du Théâtre du Nouveau Monde.

Cette institution des Festivals, dont *Relations* a souligné déjà l'importance, continue de justifier son utilité. De jeunes auteurs, qui, sans cela, n'auraient peut-être pas d'auditoire, peuvent faire jouer leurs œuvres, les faire applaudir et critiquer; de jeunes troupes d'amateurs peuvent se rompre à la mise en scène et au nécessaire métier théâtral. Quand se conjuguent les deux avantages, alors, c'est l'idéal. Petit à petit se forme ainsi un répertoire d'œuvres dramatiques canadiennes et se préparent des comédiens nombreux et expérimentés, capables de se faire du théâtre une carrière.

Malheureusement, je n'ai pu voir tous les spectacles du Festival de mars dernier. Le malheur n'est pas trop grand, semble-t-il, puisque les trois pièces que j'ai vues se sont mérité presque toutes les faveurs du juge du Festival, M. Cecil Bellamy. Importé d'Angleterre, comme à l'accoutumée, le juge de cette année est un bon bonhomme, savoureux et sympathique, plus intéressé, peut-être, à la représentation des pièces qu'à leur texte. M. Bellamy parle très convenablement le français: leçon pour plusieurs de nos compatriotes anglophones qui se proclament souvent emballés pour la culture française et oublient, en même temps, d'apprendre quelque peu notre langue.

Un vers fameux de Corneille nous vient à l'esprit: « La valeur n'attend pas le nombre des années », au moment d'apprécier le dialogue dramatique de Michèle Lalonde: *Ankrania*, interprété par le Proscenium. En effet, l'auteur est une toute jeune fille, encore aux études, qui manifeste pourtant des dons rares d'écriture: une phrase riche et harmonieuse, des images neuves et pittoresques, une précision et une correction verbales étonnantes. A cela s'ajoutent un effort loyal d'approfondissement de la pensée et un souci de ne pas faire banal.

Mais ce « dialogue dramatique » n'est pas une pièce: aucune action dramatique, aucune progression, ni même une certaine relation de nécessité entre les scènes, juxtaposées et non rattachées l'une à l'autre. Et les personnages ne sont que des abstractions symboliques, des idées incarnées, qui apparaissent, récitent leur boniment et passent à tour de rôle.

Une discussion philosophique ou morale peut être passionnante pour l'esprit; elle n'est pas pour autant œuvre dramatique, même si on y parle une langue aux couleurs somptueuses.

En dépit de tout cela, *Ankrania* a retenu l'attention, non seulement de quelques pimbêches à la tête en voyage de foin mal tassé ou de quelques barbus tout frais débâllés des cavernes préhistoriques, mais d'un auditoire assez considérable et sérieux. On n'a pas tout compris, ni tout accepté; mais on a été intéressé et, par endroits, charmé. A vrai dire, les interprètes ont bien servi le texte de Michèle Lalonde; ils ont essayé de le rendre, le plus possible, concret, de lui faire passer la rampe. Jacques Zouvi, en particulier, dans le

rôle de Léomètre, a changé une classe de mathématiques en un enchantement pour l'œil.

*

Au contraire de la débutante Michèle Lalonde, Roger Sinclair est un habitué des Festivals. Voilà trois années de suite qu'il présente une de ses œuvres. Accablée, cette fois, sous les honneurs, sa pièce, *Quand la moisson sera courbée*, a remporté le prix de la meilleure production canadienne en langue française, et trois de ses interprètes ont mérité des palmes: Mariette Duval, meilleure actrice de l'ensemble; Colette Courtois, meilleure actrice d'un rôle secondaire, et Nathalie Lambert, meilleure actrice à ses débuts. C'est la récompense, pour Sinclair, d'une constance courageuse et d'un réel talent dramatique.

Dans toutes les pièces de Sinclair, on subit la même atmosphère étouffante: étouffante jusqu'à en mourir, comme dans *Ceux qui se taisent* et *la Boutique aux anges*, ou allégée, enfin, par un orage bienfaisant, sur les deux plans: temporel et spirituel, comme dans *Quand la moisson sera courbée*.

De cette dernière pièce se dégage aussi une impression beaucoup plus saine. La souffrance n'est pas absente, ni les pleurs; mais pas de place pour le désespoir. Au lieu de s'évader de la vie avant de la vivre, comme ce freluquet d'Ankrania, la Constance de Sinclair, à qui pourtant on n'a pas trouvé de « grand amour » dans sa ligne de cœur, décide courageusement d'accepter sa vie, qui sera une vie de travail et de renoncement. Et cela n'a pas diminué la valeur artistique de la pièce...

*

Le grand prix Calvert a été attribué par le juge Bellamy à *la Tour Eiffel qui tue*, pièce loufoque que le théâtre de quat'sous a fait valoir sous la direction de Paul Buissonneau.

Personnellement, de cette pièce je ne donnerais pas... quat'sous. Et le juge a bien insinué que ce n'est pas le texte de Guillaume Honoteau qu'il a voulu primer.

Mais voilà: d'une comédie très médiocre, Buissonneau, avec une invention créatrice affolante, a fait un divertissement de grande classe. Ce gaillard a vraiment un sens prodigieux de la présentation scénique: dans l'interprétation, dans le décor, dans le costume, dans le rythme du jeu, les trouvailles succèdent aux trouvailles, que c'en est éblouissant. Cela tient de la magie. Le mouvement, à mon goût, n'était peut-être pas assez rapide dans la succession des scènes; la vivacité s'impose, dans ce genre de spectacle, pour soutenir et même augmenter l'intérêt. Et les deux jeunes amoureux, les seuls personnages non caricaturés de la pièce, paraissent bien pâles, presque inexistantes au milieu de cette exubérance de cocasseries.

Ces trois pièces, au mérite différent, mais réel, indiquent un effort sérieux chez nos jeunes comédiens et auteurs vers l'établissement solide et permanent d'un climat théâtral à Montréal.

Le drame Houle Quand les âmes tendres et les petits journaux criards poussent l'abolition de la peine de mort, la climatisation du régime pénitentiaire et la suppression des revolvers de la police, il faut qu'une charité plus éclairée s'arme d'une *longue-vue* et réclame pour le public et pour ses défenseurs les gendarmes. Quand un brave, qui pouvait aussi être tué, hésite à faire feu, « de crainte de se faire suspendre à cause des ordres récents », provoqués par les susdites criaileries, ces ordres sont condamnés. Si l'Angleterre n'arme pas sa police, c'est que le revolver y joue moins dru qu'ici, qu'une île est plus favorable aux arrestations que notre immense continent, et que l'échafaud ne badine pas.

Le souvenir de l'agent Houle, les mots tout simples et si touchants de son frère sur la belle vie de famille des douze enfants, sur le travail à salaire moyen du père aux tramways dès quatre heures du matin et sur les heures libres employées au jardinage ont quelque chose de prenant, de si parfaitement nôtre: « Il avait loué un terrain et cultivait toute sorte de légumes. Nous n'avons jamais manqué de rien... Mon frère commençait à prendre le dessus; il avait acheté sa maison, il la peindrait lui-même. Il était bon, joyeux... Nous étions quarante chez lui samedi. On n'a jamais tant ri... C'est le premier qui meurt... »

Il faut que de tels hommes aient les moyens de défendre leur vie, leur bonheur, leur famille — et la ville. « Mon mari était bien trop bon pour mourir! » Bien sûr, madame! Mais mourir en faisant son devoir, « tout sacrifier pour observer son serment d'office », voilà qui console, qui dépasse l'humain, qui n'est bien pesé que dans la balance de Dieu.

Al. D.

Alibicratie C'est gouverner par la bande, par des à-côtés, des prétextes. Quand nos pomiculteurs et le peuple réclament du cidre, un ministre prétend redouter l'alcoolisme autrement que par la bière. Un autre se plaint de manquer de colons, mais il ne fait aucune propagande chez nos ruraux, encore moins chez les immigrés. Quand Ottawa offre des millions aux universités, un champion d'autonomie — excepté pour Montréal — refuse héroïquement: c'est contre la constitution; c'est dangereux pour notre langue et notre foi... Passons.

Mais quand Ottawa s'offre à payer 90% de la route trans-Canada, et que l'Ontario en a reçu \$28,200,000, et Québec rien, ça ne passe plus. Qu'y a-t-il dans le ciment contre la foi, la morale et le français? Notre plus vieux Québec souffre tellement de ses mauvais chemins; les assurances y sont tellement plus chères qu'ailleurs, et les accidents plus nombreux; nos besoins de partout sont si grands, et les demandes d'octrois si générales, et nos impôts si abusivement volés par Ottawa, pourquoi ne pas accepter le plus de millions possibles, comme une restitution, la *conscience money* des pâques?

Quoi répondre au député Parent, qui reste à Hull et qui voit l'Ontario? Vite, une réponse-alibi qui désarçonne, qu'on n'imagine pas: « Que savez-vous des droits des provinces?... Nous la bâtissons seuls notre part de la route trans-Canada. C'est mieux bâti qu'ailleurs! Un scandaleux constructeur a volé dans l'Ontario; jamais pareil crime ne s'est vu dans le Québec... »

Donc, refusons les millions: quelqu'un pourrait apprendre à voler! Le ministre de la Voirie, pourtant avocat, n'a rien eu à dire. Son chef est bien parlant. Et dire que des Québécois rêvaient de faire passer ladite route par la Côte Nord, pour aboutir tout près de Terre-Neuve, au détroit de Belle-Isle.

A Ottawa, l'alibi des fabuleuses dépenses de guerre est le mot *défense*. Alors que l'Angleterre diminue son recrutement et son budget d'armée, Ottawa multiplie la propagande à la télévision et dans les journaux: annonces, images, nouvelles

AU FIL DU MOIS

et contes bleus sur les voyages de plaisir de l'armée. Enrôle-toi, jeunesse! On ne parle que de défense, jamais de guerre, et Ottawa continue les impôts de guerre, douze ans après Hitler disparu. On est donc toujours en guerre? Contre qui? On met l'ordre à Suez, pas chez nous; on héberge des persécutés, on invite l'immigration britannique, et l'on chôme, et l'on fait payer double taxe, et l'on brime les plus anciens Canadiens dans neuf provinces sur dix. On tire du grand, et l'on n'a pas de drapeau, ni d'ambassadeur auprès du Pape. Quant à la canalisation du Saint-Laurent, alibi pour Montréal, ce sera profit net pour Toronto. Et le chahut Croteau-Dozois, profit net pour la pègre aux élections?... Comme disait Léon Daudet, « en démocratie, il y a surtout moc! » A moins que...

Al. D.

La Fraternité française d'Amérique C'est le nom que prend cette année la souscription patriotique organisée conjointement

par le Conseil de la Vie française et par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. L'objectif est de \$75,000. La date: du 15 avril au 15 mai. Le mot d'ordre: « Aidons les nôtres. » Les besoins sont nombreux; les demandes viennent de tous les côtés. Voici quelques exemples empruntés au dépliant préparé par les organisateurs: la presse française en Acadie, aux États-Unis, en Ontario, dans l'Ouest canadien; la radio française de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre; l'Association de la Jeunesse canadienne-française dans le Québec, l'Ontario et l'Alberta; les écoles indépendantes de Saint-Boniface, au Manitoba; le collège classique de Gravelbourg, en Saskatchewan; le collège de Falher, dans le nord de l'Alberta; les concours de français dans l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre; l'Université de Sudbury en Ontario. Ce ne sont là, notons-le bien, que quelques exemples. Le Conseil de la Vie française reçoit constamment des demandes d'aide, de toutes sortes et de nombreux milieux. Se montrer sympathique à l'appel qu'on entendra du 15 avril au 15 mai et prouver cette sympathie par un don en argent, si minime soit-il, ce sera vraiment poser un geste de fraternité française. Qu'on donne généreusement: la cause en vaut la peine. Il ne faudrait pas que les souscriptions patriotiques soient les plus difficiles à réussir et les plus anémiques. Qu'on donne aussi sans crainte: l'argent n'est pas gaspillé. Une administration saine et un comité de distribution bien choisi offrent des garanties de première valeur. L'argent versé sera bien employé. Qu'on s'en souviene; et que chacun fasse sa part pour que la souscription dépasse largement son objectif.

Al. P.

Pauvre culture française! Ce n'est pas d'hier que la culture et la langue françaises chez nous subissent de violents assauts. Heureusement, elles rencontraient au sein de notre petit peuple des défenseurs clairvoyants et tenaces. La jeunesse se montrait particulièrement ardente, avec cette intransigeance qui la caractérise.

Aujourd'hui, où en est cette belle ardeur? Les convictions sur les droits du français sont branlantes ou floues dans l'esprit de nos gens. La vie quotidienne nous en fournit de multiples preuves. C'est, par exemple, une employée canadienne-française d'Air-Canada qui essaie d'excuser un collègue anglais et unilingue: « Il ne faut pas leur en vouloir, les Canadiens français eux-mêmes ne savent même pas leur langue. » Comme si attendre d'un serviteur public à Montréal

qu'il parle la langue de la majorité de ses clients, c'était lui en vouloir! C'est encore une jeune fille, militante d'Action catholique, qui me reprochait d'exiger du français dans un magasin de Montréal: « Quand on va acheter chez les Anglais, on parle leur langue. La charité demande qu'on s'adapte aux gens. » La charité, évidemment, ne demandait pas au commis de s'adapter à sa clientèle française! D'ailleurs, la charité ne suppose-t-elle pas le respect des droits de chacun?

Devant une telle indifférence et une telle confusion des idées chez des gens qui ont reçu une formation plus poussée, comment attendre du peuple une volonté éclairée, ferme et constante de faire respecter sa langue?

La culture française court des dangers plus grands encore. Les derniers mois ont été marqués par de nouvelles initiatives du pouvoir central dans le domaine de la culture et de l'éducation. Pour le moment, ces initiatives se limitent aux octrois. La dernière proposition du gouvernement fédéral, d'accorder aux universités des subsides par le truchement d'un organisme indépendant des provinces, est une autre preuve de la volonté bien arrêtée d'Ottawa de « s'occuper » de l'éducation. Évidemment, la prudence conseille de s'en tenir pour aujourd'hui au secteur universitaire. Mais nulle opposition de principe à envahir un jour les autres secteurs, secondaire et primaire.

Sans entrer dans l'étude du truc constitutionnel inventé par notre gouvernement, on peut se demander comment fonctionnera l'organisme chargé de distribuer les largesses gouvernementales. La formule de répartition des fonds *au prorata* du nombre des élèves devrait être une garantie d'impartialité. L'on nous promet même que la part des universités canadiennes-françaises serait mise de côté, advenant un obstacle à leur acceptation immédiate. Mais quel esprit y prévaudra? L'expérience du passé ne justifie guère l'optimisme. Les nominations à l'O. N. F. annoncées dernièrement consacrent une dictature anglo-saxonne au sein de cet important organisme rattaché au gouvernement fédéral. Tant qu'on ne nous accordera pas une section française indépendante comme à Radio-Canada, nous aurons raison de protester contre un Office du film pratiquement dévoué aux intérêts de la culture anglaise. Les nominations imminentes au Conseil des Arts répéteront-elles la même injustice envers nos droits et la culture française?

Pauvre culture française! Devant cet envahissement du pouvoir fédéral, peut-elle du moins compter sur l'aide généreuse et active des autorités provinciales? Là encore, l'optimisme n'est pas toujours facile.

E. G.

Succession apostolique La cathédrale de Rimouski a été, ces jours derniers, témoin d'une des cérémonies les plus solennelles de l'Église: la consécration de S. Exc. Mgr Gérard Couturier. C'est son propre métropolitain, S. Exc. Mgr Parent, qui lui imposa les mains, assisté de LL. EE. NN. SS. A. Leblanc et M. Paré.

Le nouvel évêque du Golfe Saint-Laurent recueillait des mains d'un pontife vénéré entre tous la responsabilité d'une Église en pleine croissance. Le nouvel élu rendit à son prédécesseur, S. Exc. Mgr Labrie, un hommage ému dans l'allocution prononcée au banquet d'honneur. Fondateur du diocèse du Golfe Saint-Laurent, évangélisé par lui en qualité de missionnaire eudiste et plus tard de vicaire apostolique, Mgr Labrie fit preuve d'audace et de vision, en jetant dans des fondations de toutes sortes la semence d'un avenir imprévisible aux esprits ordinaires, mais clair à son regard de chef et de

pionnier. Les paroisses surgirent aux points stratégiques et au rythme de la croissance prodigieuse de la population, attirée par l'essor industriel de la Côte Nord. Parallèlement se multipliaient les institutions destinées à protéger comme à former le capital spirituel et humain confié à ses soins. Le zèle missionnaire, éclairé par l'expérience et l'étude des réalités concrètes, inspira toujours à l'évêque eudiste cette calme ténacité et cette soif des conquêtes spirituelles que les grandes forêts du Nord ne purent longtemps contenir, au grand avantage de l'Église canadienne tout entière.

Pour succéder à un tel chef, un autre fils de la forêt, physiquement et spirituellement musclé en vue de la rude tâche qui l'attend. Né à Saint-Louis-du-Ha-Ha, aux confins du diocèse et en pleine terre de colonisation, il a pour père un pionnier de l'industrie du bois. Devenu séminariste à Montréal, il aspire aux missions du Japon. La maladie change l'orientation de sa vie apostolique. Il entre au grand séminaire de Rimouski. Puis la Providence le promène dans les milieux et les ministères les plus divers: vicariat dans plusieurs paroisses, études spécialisées à l'Université de Louvain, direction spirituelle des grands séminaristes, aumônerie militaire au pays comme au front, enfin pendant quatre ans la cure de la paroisse cathédrale.

La jeune Église du Golfe Saint-Laurent a de nouvelles raisons de bénir la Providence, en regardant l'avenir avec confiance.

E. G.

La chanson canadienne D'heureuses initiatives ont récemment mis en lumière de belles réalisations canadiennes-françaises dans le domaine de la chanson populaire; mentionnons celles de l'Amicale de la Chanson qui, en collaboration avec Radio-Canada, a réalisé le Gala de la Chanson canadienne. Aux éloges déjà décernés ajoutons les nôtres: ils concernent le rôle social de la chanson et l'air de santé morale de la chanson canadienne.

La chanson est un remarquable instrument de culture. De l'enfance à la vieillesse, pour le savant et l'ignorant, l'homme de profession libérale et l'ouvrier, elle est l'expression naturelle de ses sentiments, particulièrement des plus simples et des plus beaux: les joies et les peines de la vie quotidienne, la prière de la créature à son Dieu. A ce titre, elle est un instrument privilégié de culture pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à peindre ou à écrire; pour eux, elle est quasi le seul moyen d'exprimer leur âme. Et en exprimant son âme par ses chansons, l'homme se cultive et se forme... ou se déforme. La chanson de chez nous nous humanise, en ramenant notre pensée sur les grands thèmes et les grands sentiments de la vie, lorsqu'elle nous fait chanter nos joies et nos peines, notre fleuve, nos montagnes et jusqu'au rayon de soleil dans nos ruelles malpropres; elle nous rapproche du bon Dieu plus directement encore quand elle nous fait chanter les bontés de son Cœur ou la croix de notre mont Royal avec son symbolisme si souvent oublié. Le rôle du chansonnier est éminemment social.

L'air de santé morale de la chanson canadienne nous paraît mériter une mention spéciale. On y chante les fleurs, le soleil, la vie, l'amour, la mort: la vie humaine en somme. On y retrouve fréquemment, et ceci nous paraît remarquable, le bon Dieu, les petits enfants et les pauvres gens. Souvent aussi, c'est toute la vie qui y passe: on s'aime, et on se le dit joyeusement; puis on se marie; et après bien des années d'amour et de dévouement, on revit enfin dans ses enfants les joies de ses vingt ans. Il y a des déceptions, bien sûr, mais elles n'empêchent pas de croire à la vie, de croire au bon Dieu, et de lui demander pardon quand on s'est préféré soi-même à l'Amour vrai: l'espoir l'emporte sur la mort, comme le chante la liturgie de Pâques: « La mort et la Vie ont engagé

une lutte à finir: le Maître de la vie, après être mort, règne aujourd'hui, vivant pour toujours. »

G. H.

Un événement sinistre *L'Infiltration gauchiste au Canada français*, de Robert Rumilly, vient de paraître. Ce n'est pas un livre qu'on puisse analyser ici, car il est un niveau d'objectivité et d'honnêteté intellectuelle au-dessous duquel il ne convient pas de descendre, le dialogue exigeant quelque commun dénominateur en fait de mesure de vérité. Pour situer les faits dans le contexte qui les explique ou les justifie, pour réfuter les mille accusations ou insinuations portées contre une foule de personnalités et d'institutions, il faudrait tout un volume. Pour repousser l'attaque contre l'Association de la Jeunesse canadienne-française de 1955-1956, cette A. C. J. C. dont j'ai été dix ans (1942-1952) l'aumônier général et dont je demeure officiellement un des conseillers; pour écarter l'idée lancée d'un noyautage gauchiste, il faudrait raconter tant de choses sur certains gens que ce serait faire plus de mal que de bien. L'écrivain qui, dès la deuxième ligne de son texte, identifie « catholiques de gauche » et « chrétiens progressistes » et maintient jusqu'à la fin des confusions de cette taille; celui qui affirme: « Il (Maurice Duplessis) est l'auteur de la législation ouvrière et de la législation sociale les plus complètes que notre province ait jamais eues » (p. 45), se décline automatiquement auprès de ceux qui connaissent les réalités en cause, ou, si l'on veut, il se classe dans le genre polémique ou caricatural.

L'historiographe de la province de Québec nous avait habitués aux caricatures. Sa description de Notre-Dame de Montréal, après le discours d'Henri Bourassa en 1910, est légendaire; je ne manquais jamais de la lire, chaque année, à la génération de mes rhétoriciens comme type d'histoire épicée de fantaisie:

Alors une immense clameur s'éleva. De jeunes prêtres trépignèrent, d'autres montèrent sur leur prie-Dieu, agitant des mouchoirs, des chapeaux. Des évêques frappaient du pied. Un gros curé ne se retint pas de crier, à l'adresse de Mgr Bourne: « Attrape, mon maudit! » On s'embrassa dans l'église... Sur la place d'Armes illuminée pour le Congrès, un bal s'improvisa.

La Gaspésie: terre du passé, pays d'avenir

Jean BLANCHET

PAR LA BEAUTÉ tantôt farouche et tantôt paisible de ses paysages burinés dans le roc, la péninsule gaspésienne constitue, à mon avis, le coin le plus pittoresque de la province de Québec.

TERRE DU PASSÉ

Ancrée à l'extrémité est de la route fluviale du Québec, la Gaspésie, modelée par les millénaires et les glaciers, ressemble à une gigantesque sentinelle de pierre à l'avant-poste du berceau de la civilisation française en Amérique. En effet, ce bastion, s'arc-boutant au pic de l'Aurore et raidissant ses muscles de granit sur un parcours de près de deux cents milles, cherche à se dresser dans le golfe contre les invasions et contre les exodes. Au premier regard, il m'est

De drôlatique qu'il était, appliqué aux curés du passé, le procédé Rumilly, transposé dans l'actualité idéologique, a pris une allure à la fois loufoque et tragique; témoin, *Quinze Années de réalisations*.

Mais *l'Infiltration gauchiste* se révèle plus qu'une autre démonstration publicitaire de vendeur d'imprimé à tant la ligne ou tant la page, c'est un facteur de trouble social qu'il faut dénoncer. Pour la première fois, de façon systématique, un auteur veut diviser notre chrétienté en deux camps tranchés, s'arroger les pouvoirs d'une espèce de jugement final en plaçant à sa gauche les boucs à damner et à sa droite les brebis promises... aux « bénédictions » qu'on devine. Faut-il rappeler que dans l'Église les condamnations relèvent de la seule hiérarchie?

Faut-il ajouter surtout que les Canadiens ne toléreront pas que leur situation soit actuellement embrouillée par l'importation de notions françaises qui, même en France, « nées dans le contexte électoral et parlementaire du siècle dernier, ... ne cadrent plus avec les réalités du siècle présent », selon un observateur pertinent, Joseph Folliet? Ma génération a été ennuyée pendant toute sa jeunesse par des pseudo-intellectuels qui venaient lui parler de l'Action française, de Maurras et de la monarchie; nous ne permettrons pas à leurs successeurs, devenus intégristes, d'embaucher nos forces vives pour vider ici des querelles qui ont dépassé leur courage là-bas. La Providence a préservé notre peuple de la Révolution française et de la division profonde qu'elle a laissée; nous nous unissons de cœur et de prière à nos frères de France qui en souffrent. Mais nous avons nos propres problèmes de chrétienté que nous entendons régler, avec la grâce de Dieu, à notre manière et dans les cadres de notre histoire. Si nous accueillons bien l'étranger qui veut collaborer, s'intégrer au milieu tout en y apportant sa richesse intérieure, nous jugerons malfaisante toute action d'un hôte qui voudrait troubler l'organisation sociale de notre vie chrétienne: cet homme deviendrait alors le métèque, étymologiquement celui qui habite à côté de nous, qu'on ne reçoit pas et qu'on repousserait, s'il persistait en son attitude.

Voilà pourquoi la publication de *l'Infiltration gauchiste* me paraît être un événement sinistre de notre vie nationale. Étymologiquement, *sinistre* veut dire *gauche*. Dans notre ciel, M. Rumilly loge donc à gauche.

J. C.

M. Blanchet, secrétaire général de l'Office de l'Électrification rurale, a déjà décrit le type rural du Bas-Saint-Laurent (Relations, mai 1956, p. 125). Il chante maintenant la Gaspésie elle-même, qui est l'une des plus belles et des plus prometteuses régions du Québec.

apparu comme un symbole de fierté, de force et de ténacité, caractéristiques du peuple laborieux qu'il attire et protège.

Le flanc nord de la péninsule, entre Sainte-Flavie et Cap-des-Rosiers et de là jusqu'à Percé, offre aux touristes un spectacle merveilleux par la majesté grandiose de ses falaises escarpées, par la quiétude de ses baies profondes bercant des bateaux de pêche, par sa route sinueuse empiétant sur la grève ou quittant soudain la plage pour se lancer à l'assaut des montagnes.

Dans cette région du pays, j'ai assisté souvent à de magnifiques couchers de soleil. Celui du 30 juin 1956 reste encore imprimé dans ma mémoire. Au delà du grand fleuve, derrière un amoncellement de nuages striés de teintes mauves et dorées, le soleil décline dans la tiédeur du soir. A l'horizon, dans le comté de Saguenay, on distingue la sombre colonne vertébrale des Laurentides. Chargée de bois de pulpe, une goélette, sans se hâter, monte vers quelque port de l'intérieur.

Elle croise au passage un cargo fumant et filant à toute vapeur vers l'Atlantique. Tout près, une mouette argentée plane à fleur d'eau, hésite et plonge dans l'onde; à la surface, dans le miroitement des rayons solaires, les battements d'ailes font jaillir une fontaine de gouttelettes d'or. Les vagues, poussées par une brise légère de l'ouest, viennent mourir sur le sable gris de la grève, se rompre non loin à quelques gros rochers épars où, accroupis et se secouant, flânent des groupes de canards sauvages. Une clarté rose s'étend sur les prés et gagne les taillis de conifères; ce n'est plus qu'un reste de flamboiement dans les vitres des maisons et des chalets du littoral. Comme une énorme boule de feu qui s'éteint, l'astre du jour touche déjà à la ligne d'horizon. Et, au loin, tandis que les Laurentides s'estompent sous des reflets orangés, là-haut, entre des nues multifformes, dans la pâle lueur du crépuscule, s'allument les premières étoiles.

On ne saurait oublier de pareilles scènes. On ne les savoure pleinement qu'en Gaspésie, sur l'aile boréale de cette péninsule aux montées abruptes, aux vallons resserrés entre des pentes rocheuses et où, comme autant d'agréables surprises, au tournant du chemin, on découvre de coquets villages qui se mirent dans l'eau. Ici, Jupiter, sans hésitation, aurait fixé sa demeure. Jamais dieu de l'Olympe n'eût été plus à sa place qu'à l'Anse-Pleureuse, au Mont-Louis ou à la Rivière-Madeleine, parmi les gradins sauvages des Apalaches et des Schickshocks, montagnes fouettées par le vent du nord, voilées dans la brume qui recueille au contact des vagues les grisants parfums du large.

Virgile, lui, aurait préféré le secteur occidental de Gaspé, le comté de Bonaventure. Cette partie du territoire possède ses charmes un peu plus discrets et champêtres. Les collines tendent à s'éloigner davantage de la grève, dégageant ainsi une plus grande étendue de sol arable. Les escarpements deviennent moins prononcés; il y a de l'espace autour de la route; la respiration reprend son rythme normal.

Ce qu'elle perd en élévation, la côte sud le gagne en couleurs. Entre Grande-Rivière et Carleton, quelle féerie de teintes chatoyantes dans la nappe d'eau bleue et turquoise inondée de soleil, dans les chaloupes, fraîchement peintes, à l'abri d'un quai grisâtre où pendent des filets, dans les plaques de verdure escaladant les monticules ou formant tapis au sommet des falaises ocreuses, dans les phares en jaquette blanche et bonnet rouge dont les fenêtres circulaires s'ouvrent sur des moissons marines et terrestres!

Et l'on quitte la baie des Chaleurs avec ses nombreux passages à niveau pour entrer, presque sans transition, dans la fraîche et douce vallée de la Matapédia. De Restigouche à Val-Brillant, la route de ceinture, tracée au pied des monts ou à travers champs, suit maintenant les méandres de cette rivière poissonneuse qui laisse des remous d'écume autour des roches de surface et qui, insouciant, s'en va son chemin, murmurant des chansons parmi les bosquets remplis d'ombrage. Lamartine y aurait établi son camp de pêche.

AU FIL DE L'HISTOIRE

Mais la péninsule recèle d'autres valeurs aussi riches que ses paysages baignés de poésie. La principale, c'est son histoire, ou plutôt, notre histoire. Elle remonte à 1534, le jour où Jacques Cartier, foulant pour la première fois le sol canadien, en prit possession officiellement au nom du roi de France et planta une croix sur le promontoire boisé surplombant le havre gaspésien.

Gaspé. Ce nom incarne dans notre esprit un moment décisif de l'existence d'un peuple, le point de départ d'une jeune nation. C'est à cet endroit béni que débarquèrent sur

L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CELESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Capital et Réserve: \$2,400,000

Biens en régie: \$220,000,000

DÉPÔTS À INTÉRÊTS
PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES ET SUR NANTISSEMENTS
ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
GESTION DE BIENS PERSONNELS
CAISSES DE RETRAITE

JOSEPH SIMARD, O. B. E., D. Sc. C.

Président



HÉBERT CHRÉTIEN, B. A., LL. L.

Directeur général

MONTREAL — QUÉBEC — OTTAWA — WINNIPEG
RÉGINA — EDMONTON — VANCOUVER

Il faut choisir

Celui qui ne prend pas la détermination d'économiser décide qu'il continuera de gaspiller son argent. Songez aux avantages de l'épargne et aux dangers de la prodigalité. Tracez-vous une règle de conduite. Ouvrez un compte à la

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$640,000,000 588 bureaux au Canada

nos rives, il y a plus de quatre siècles, la civilisation française et celle de l'Église fondée sur la pierre par le Christ. Le geste de Cartier a fixé dans le temps nos origines et notre destinée.

Gaspé. Instinctivement, le mot évoque le passé. Dans ce chef-lieu, quand on escalade, aujourd'hui, les marches qui conduisent à l'imposante croix de granit commémorant la découverte du Canada, le cœur bat plus fort, le sang de la patrie circule plus vite dans les veines; on est porté sur les ailes du souvenir à remonter en arrière, à feuilleter de nouveau les pages de l'épopée canadienne et à mesurer le chemin parcouru par la race. Sur le vaste écran bleu de la baie de Gaspé, avec son fond de scène de falaises couleur terre de Sienne, se déroule rapidement la bobine de l'histoire québécoise, entrecoupée d'épisodes glorieux et amers où, en dépit du martyre des missionnaires jésuites, de la lutte sournoise des Iroquois, de la défaite des armes coloniales, du délaissement de la mère-patrie, un peuple tenace et courageux survit et n'admet point de reculs.

Le film commence. On revoit Champlain, le fondateur de la colonie, dans ses fortifications du cap Diamant, le débarquement des Récollets et des Jésuites, Louis Hébert qui, le premier, laboure le premier champ, Maisonneuve à Montréal, Dollard au Long-Sault, le dévouement des religieuses hospitalières et enseignantes, Mgr de Laval et son séminaire, Talon et ses industries, l'organisation de la vie paroissiale, Montcalm et ses troupes, Bigot et sa trahison, la perte de l'empire français en Amérique du Nord. Et le film continue. Il décrit la domination anglaise, la fidélité des colons à la couronne britannique pendant la guerre de l'indépendance américaine, leur repliement autour des clochers, leur enracinement au sol; Papineau, La Fontaine, Cartier défilent; on assiste aux luttes politiques contre l'assimilation et pour la reconnaissance de nos droits. Et c'est l'Acte confédératif, le respect de l'autonomie des provinces, le travail d'équipe, l'expansion industrielle, le progrès matériel rapide, l'essaimage des familles au delà des frontières du Québec, la lente reconquête du territoire par les descendants des 60,000 colons qui ne voulurent jamais s'avouer vaincus.

Soudain, comme dans un rêve, les images se dissipent et s'effacent. C'est la fin du passé qui s'incorpore déjà au présent. Et, à l'ombre de la croix de Gaspé, on reste debout, émerveillé et fier, à regarder maintenant non pas ce qui fut, mais ce qui est. Au quai, un cargo charge des marchandises, une locomotive siffle en passant, des camions remplis de pierre concassée traversent le pont; parmi les pâtés de maisons gaspésiennes, on distingue un entrepôt frigorifique, des écoles, un collège, un hôpital, une cathédrale. Il y a un peuple grouillant dans les rues et, plus loin, des plaques de terre en culture. Ces images, ces objets, ces êtres composent l'actuelle synthèse d'une nation adulte en marche vers son destin, remplissant sa mission et progressant surtout dans la mesure où elle demeure fidèle à ses origines catholiques et françaises. L'espoir et la confiance dans l'âme, on redescend les marches. Et sur le dur pavé de la rue principale, on reprend contact avec la vivante réalité de la communauté québécoise à laquelle on est heureux d'appartenir.

L'HEURE GASPÉSIENNE

Éloignée des principaux centres de la province par son isolement naturel et par l'insuffisance des principaux moyens de communication rapide, la Gaspésie fut longtemps méconnue et abandonnée à son sort. A vrai dire, ce n'est que depuis une trentaine d'années qu'on se penche avec sollici-

tude sur ses nombreux problèmes. L'élite de la région, prenant conscience de ses responsabilités et voulant faire sa part pour améliorer les conditions d'existence du peuple gaspésien, livré, plus que tout autre, à l'exploitation du mercantilisme, attira les regards des autorités fédérales et provinciales sur les vastes possibilités matérielles de ce secteur du Québec. La grande crise économique de 1929 fit le reste, en forçant la population à se serrer davantage les coudes et à unir ses efforts sur le plan coopératif.

On comprit enfin que la péninsule renfermait d'incalculables richesses qui méritaient une attention particulière, une mise en valeur rationnelle. Son agriculture, ses pêcheries, ses mines, ses forêts, son tourisme constituaient des ressources diversifiées, capables non seulement de faire vivre convenablement le peuple gaspésien, mais encore de subvenir à certains besoins des habitants du reste de la province.

Et, de l'étude des requêtes, on passe aux actes. Le gouvernement s'intéresse d'abord au nœud du problème: les communications. On bâtit le boulevard Perron, la route de ceinture n° 6, qui devait bousculer ou détourner tant d'obstacles. Cette réfection de la voirie gaspésienne contribue à relier plus facilement la péninsule avec l'extérieur et y stimule le commerce des produits de la mer et du sol. Elle encourage le tourisme, industrie lucrative qui, soutenue par une saine publicité, aura tendance à augmenter d'année en année.

En même temps, on s'occupe des pêcheries. Les autorités fédérales dépensent des millions de dollars pour la construction et l'entretien des quais, des brise-lames, des murs de protection, des phares. Il drague les chenaux et accorde des subsides pour l'acquisition de chalutiers, pour la modernisation des méthodes de pêche. De plus, il veille au soutien des produits marins et favorise l'étude et la recherche dans le domaine des pêcheries. De son côté, le ministère provincial rend de grands services aux pêcheurs gaspésiens. Il consacre, à l'heure actuelle, près de deux millions et demi de dollars par an à l'avancement de l'industrie de la pêche dans la péninsule. Il établit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière une École supérieure des Pêcheries et, à Grande-Rivière, une École d'Apprentissage en pêcheries. Il organise un département de biologie marine, maintient des entrepôts frigorifiques, des neigères, des fabriques de glace, des séchoirs artificiels, des hangars pour l'entreposage et la classification de la morue séchée. Il aide à financer l'achat des cordiers et des chalutiers.

La Gaspésie a connu sans doute un essor sans précédent le jour où elle bénéficia de l'électrification rurale. Il existe dans ce territoire huit coopératives d'électricité possédant des réseaux de 974 milles de longueur pour desservir 8,265 clients. L'énergie électrique apporte plus de confort au foyer, améliore les conditions de vie, égaye les loisirs. Elle demeure aussi un puissant facteur de progrès économique. Aujourd'hui, l'électricité, produite sur la Côte Nord, traversant le Saint-Laurent au moyen de câbles, transmise de la Baie-des-Sables à Murdochville sur des lignes à haute tension, permet l'exploitation d'une importante mine de cuivre de la péninsule. Bientôt elle facilitera la mise en valeur de certaines autres richesses du sous-sol gaspésien, augmentera l'alimentation des réseaux coopératifs et la demande des industries locales.

Une activité bourdonnante règne en Gaspésie: des routes neuves se construisent, la terre livre ses trésors, l'industrie du tourisme prend de l'ampleur, l'agriculture et les pêcheries progressent. Et l'on s'applique à coordonner toutes ces ressources. On devine une étincelle d'espoir dans les yeux des habitants du littoral et un sourire sur leurs lèvres. La péninsule est parvenue à un tournant. Son heure vient de sonner à l'horloge du Québec.

UNIVERSITÉ DE SUDBURY

En vertu d'un bill de la Législature ontarienne, adopté récemment, le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury (Pères Jésuites) porte maintenant le nom d'Université de Sudbury. C'est une nouvelle étape dans la vie de cette institution à laquelle les Franco-Ontariens doivent beaucoup.



C'est RAPIDE..., c'est FACILE..., ça RÉUSSIT !

Comme des millions qui l'ont déjà fait, vous pouvez aussi maîtriser une langue en écoutant et en apprenant avec la méthode

LINGUAPHONE



C'est rapide..., car Linguaphone vous permet d'apprendre en quelques brèves semaines la langue étrangère que vous choisissez. A peine 20 minutes d'étude par jour à la maison.

C'est facile... car Linguaphone est la méthode naturelle d'apprendre une langue: vous écoutez, vous comprenez, vous parlez.

Ça réussit... car les disques et les textes Linguaphone ont été préparés par des linguistes renommés qui savent les rendre faciles et agréables.

Dans le monde entier, des millions de gens à l'école, au collège, dans les services gouvernementaux et chez eux ont appris à parler couramment la langue étrangère de leur choix grâce à Linguaphone. Ouvrez la porte aux opportunités nouvelles, aux intérêts nouveaux, en apprenant la langue que vous avez toujours désiré connaître. Remplissez le coupon et envoyez-le dès aujourd'hui pour recevoir un prospectus gratuit commentant la méthode Linguaphone.

Choix de 29 langues dont entre autres :

ANGLAIS • ESPAGNOL • ITALIEN
ALLEMAND • RUSSE

Postez ce coupon pour obtenir une brochure gratuite
Linguaphone 901, rue Bleury, Montréal

Veillez m'expédier la brochure gratuite Linguaphone et les détails de l'essai gratuit de dix jours.

J'aimerais apprendre

Nom

Adresse

Ville Province

HORIZON INTERNATIONAL

ISRAËL

LA RÉCENTE CRISE du Proche-Orient a dévoilé des faits troublants. Nos lecteurs connaissent le nationalisme égyptien et ses accointances communistes (*Relations*, août 1946), les torts causés aux intérêts français, anglais et autres quand le colonel Nasser nationalisa le canal de Suez (*Relations*, novembre 1956). Depuis 1948, l'Égypte interdit aux navires israéliens l'accès du même canal; elle désobéit encore au Conseil de Sécurité qui avait enjoint de cesser ce blocus illégal (1^{er} sept. 1951). Par l'invasion de Gaza et du Sinaï, Israël élargit le débat.

Parlant à la synagogue de B'nai Jacob (Montréal, 27 février), S. Exc. M. Michel Comay, ambassadeur d'Israël au Canada, justifia l'attaque israélienne contre le Sinaï comme un « acte de défense » indispensable à la survivance d'Israël et comme une manifestation de l'antique « justice » biblique. Il assura que son gouvernement était prêt à collaborer avec les Nations Unies pour un régime viable à Gaza, mais n'admettait pas un droit égyptien d'y revenir *in any manner, shape or form*.

Israël est prêt à partager les responsabilités administratives de Gaza avec les Nations Unies pourvu que l'Égypte soit totalement écartée. C'est étendre la souveraineté israélienne, d'abord partielle, puis totale, à des territoires auxquels le titre israélien n'est pas clair. La population de Gaza n'est pas juive, mais arabe; le fait qu'elle est, dans sa presque totalité, d'origine palestinienne ne confère pas à Israël le mandat de la gouverner. Israël prétend que l'Égypte se sert de Gaza pour conspirer contre Israël. C'est possible. Près de trois cent mille oisifs, qui n'acceptent pas le sort violent auquel ils sont soumis, dont la rancune a une ténacité sémitique, ne sont pas de bons voisins. Cela donne-t-il le droit de leur imposer une souveraineté dont ils ne veulent pas? Et puis,

Israël a été flétri comme agresseur par les Nations Unies aussi souvent qu'à son tour, depuis que les querelles judéo-arabes ont commencé.

M. Comay a tracé les grandes lignes de la controverse politique, militaire, économique... au sujet de Gaza et d'Aqaba. Il y a peut-être autre chose. Il n'était pas difficile, pour les brûlantes imaginations d'Israël, de revoir, dans le retour à Gaza, le réveil des deux grands héros de la guerre philistine, Samson et David. Quand il fut décidé de bâtir la grande route de la mer, de Jérusalem à Eziogaber, quelle revanche sur les pérégrinations de l'Exode et les tentatives royales de s'ouvrir le chemin d'Ophir!

Cela n'était rien devant l'incorporation du Sinaï à Israël. Tout le peuple, cette fois, debout devant ses tabernacles, à la fin d'un exode deux fois millénaire, vibrait à la voix de Moïse et au tonnerre de Dieu. Cela, c'était une force autrement enivrante que celle de la « justice » qui soutenait les prophètes persécutés par un peuple qui ne les écoutait pas; on mesure la frustration de ceux qui durent renoncer à une telle consommation, alors qu'elle leur paraissait à portée de la main.

Israël n'est pas un État comme les autres. Pour essayer de le comprendre, ouvrons *Israël and the United Nations* (Carnegie Endowment for International Peace, Manhattan Publishing Co., New-York, 1956, 322 pp.). Ce livre fut préparé par une commission nommée par le président et recteur de l'université hébraïque de Jérusalem, le professeur Benjamin Mazar (président: Nathan Feinberg, professeur de droit international et de relations internationales; membres: Benjamin Akzin, doyen de la Faculté de Droit, professeur de science politique et de droit constitutionnel; Dr Moshe Keren, rédacteur de *Ha-Aretz*, décédé le 8 août 1955; Richar Koebner, professeur d'histoire moderne; Leo Kohn, professeur agrégé de relations internationales, conseiller politique du ministère des Affaires étrangères; M. Shabtai Rosenne, avocat conseil du même ministère; Dr Jacob Stoyanovsky, membre du barreau d'Israël; Dr Arieh Tartakower, membre du comité exécutif du Congrès juif mondial).

Un premier rapport, rédigé après plusieurs réunions de la commission, fut distribué pour étude à quatre-vingts hautes personnalités, représentant toutes les nuances de l'opinion publique israélienne (membres du Knesseth, journalistes, éducateurs, chefs d'entreprise ou dirigeants ouvriers, avocats), aux principaux fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de la délégation israélienne aux Nations Unies.

Quand ces divers commentaires eurent été classifiés, on reprit les réunions. Le rapport, publié après un travail collectif de deux ans et demi, n'engage ni le gouvernement d'Israël, ni l'Université de Jérusalem, ni le Carnegie Endowment for International Peace qui le publia. On n'a pas pour autant le droit de traiter à la légère un ouvrage fait avec un tel soin et qu'on devrait trouver partout où il est question de relations internationales. Retenons-en ce qui peut nous éclairer sur quatre questions.

1. *Espace vital d'Israël*. — Il ne s'agit pas seulement d'un foyer juif à population limitée, ni d'un État-refuge pour victimes de persécutions. L'État d'Israël est ouvert aux Juifs de tout l'univers, qui ont envie de s'y établir, quelle que soit leur citoyenneté présente; le 8 mars 1949, M. Ben Gurion établissait les cinq principes sur lesquels repose la politique étrangère de l'État qu'il dirige. Le quatrième se lit (p. 32): *Assurance of the right of exit from every country to Jews who wish to return and make their home in their historic homeland*. Qu'ils reviennent pour vivre mieux leur vie spirituelle juive, ou parce qu'ils se sentent opprimés là où ils sont, tous les Juifs sont les bienvenus en Israël (p. 39). L'immigration surmonta tous les obstacles qu'Arabes et Britanniques y opposèrent avant 1948. Depuis lors,

Nouveauté

La Vie ardente de saint Charles Garnier

par le P. Florian LARIVIÈRE, S. J.

La vie que le P. Florian Larivière présente au public a été conçue et rédigée d'après toutes les exigences de la méthode historique. Il ne s'agit pas d'une biographie romancée. Mais l'auteur n'a pas voulu non plus isoler son œuvre de la vie. Après s'être largement informé du milieu et des circonstances de la vie de son héros, il essaie d'en reconstituer toute la trame, de le faire revivre en quelque sorte. C'est donc un saint bien vivant qu'il nous présente. Tous ceux qui se préoccupent du développement de la vie spirituelle au Canada seront vivement intéressés par cette biographie.

Un volume de 212 pages. \$2.00 (port en plus).

Sainte Marie, priez pour nous

par le P. Antonio DRAGON, S. J.

Destiné d'abord à amorcer les méditations personnelles, ce livre peut aussi servir de lectures pour le mois de Marie, le mois du Rosaire et les exercices préparatoires aux fêtes de la sainte Vierge. Le commentaire de chaque invocation est substantiel et bref. La présentation typographique en rend la lecture facile, même en chaire. Édition de luxe, impression en deux couleurs.

Un volume de 210 pages. \$2.50 (port en plus).

Pour ces deux volumes, une remise de 20% est accordée aux membres du clergé et des communautés religieuses, aux commissions scolaires et au personnel enseignant.

ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11
Vendôme 2541

SON AVENIR EST EN JEU!



Le jeune étudiant viendra vous consulter au sujet de son avenir. Souvenez-vous qu'il peut se tailler une carrière enviable en poursuivant ses études, au niveau universitaire, et devenir Officier de Marine, d'Armée ou d'Aviation, à son choix, grâce au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).

BUT DU PROGRAMME

Ce programme offre aux jeunes Canadiens l'occasion d'acquérir une formation universitaire en fréquentant soit l'un des trois collèges des services armés du Canada :

Le Collège Militaire Royal de Saint-Jean, à Saint-Jean (P.Q.)

Le Collège Militaire Royal du Canada, à Kingston (Ont.)

ou
Le Collège Royal Roads, à Victoria (C.-B.)

soit une université, et d'y obtenir un diplôme ainsi qu'un brevet d'officier permanent. Le jeune étudiant reçoit, aux frais de l'État, une formation militaire, qui développe ses qualités de chef, sans compter une instruction de première valeur.

L'instruction prévue sous ce régime comporte chaque année deux stages essentiels : les cadets fréquentent d'abord leur collège ou leur université durant l'année académique, pour rallier ensuite une unité de l'arme dans laquelle ils se sont engagés, aux fins d'y accomplir leur instruction d'été.

AVANTAGES

Les cadets acceptés en vertu de ce Programme reçoivent gratuitement, en plus des frais de scolarité, les uniformes et l'équipement nécessaires, le vivre, le couvert, les soins médicaux et dentaires, ainsi qu'une solde mensuelle selon le tarif prévu par le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).

Les diplômés sous le régime de ce Programme sont acceptés en qualité d'officiers de carrière dans le service de leur choix.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les diplômés de 11^e Scientifique spéciale et les étudiants qui ont terminé leur rhétorique peuvent être admis au cours préparatoire du Collège Militaire Royal de Saint-Jean.

La 12^e Scientifique spéciale ou le B.A. d'un collège classique permet d'entrer soit au cours préparatoire, soit en première année, selon les aptitudes.

- Âge (a) Année préparatoire — Collège Militaire Royal de Saint-Jean — les candidats doivent avoir atteint leur 16^e mais pas encore leur 20^e anniversaire de naissance, le 1^{er} janvier précédant leur entrée au collège.
- (b) 1^{ère} année du cours — aux trois collèges militaires et à l'université — les candidats doivent avoir atteint leur 16^e mais pas encore leur 21^e anniversaire de naissance, le 1^{er} janvier précédant l'entrée au collège ou à l'université.

APTITUDE PHYSIQUE

Les candidats doivent réunir les conditions requises pour servir dans le service militaire et la branche de leur choix.

CHOIX DES CANDIDATS

Des centres de sélection aux fins du programme ROTP siégeront depuis juillet jusqu'à la mi-août. Les candidats seront avertis de se présenter à l'un de ces centres où ils devront passer un court examen en mathématiques et en français ou en anglais, à leur choix. Les frais de transport et de séjour sont assumés par le ministère de la Défense.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), veuillez écrire sans tarder à l'adresse suivante :

Comité de Sélection d'Officiers (R.O.T.P.),
Quartier général de la Défense nationale,
Ottawa, Canada.

CMR56-14MSF

EXTERNAT CLASSIQUE SAINT-VIATEUR D'OUTREMONT

Préclassique

Cours classique

Section latin-grec — Section latin-mathématiques

Cours de huit ans — Cours accéléré de sept ans

475, AVENUE BLOOMFIELD

CR. 6-3746

COURS D'ÉTÉ EN PHILOSOPHIE

1^{er} juillet — 6 août 1957

A l'intention de ceux qui aspirent à des grades supérieurs en philosophie.

Offerts par la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa, section des gradués.

Demandez le prospectus gratuit

Secrétaire de la Faculté de Philosophie
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario

L'épargne

SOLUTION À PLUSIEURS PROBLÈMES

- INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
- NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

**L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE**

1344 est, rue Sherbrooke

— MONTRÉAL

LA. 1-3698

la population juive d'Israël grandit de 650,000 (1948) à 1,526,000 (1954). Le flot monte toujours: en 1955, 45,000 Juifs vinrent de la seule Algérie.

D'après le *World Almanac* de 1955, citant le *Jewish Year Book* de 1953, la population juive du monde, en 1952, était de 11,558,830, dont cinq millions vivent aux États-Unis, 205,000 au Canada (le recensement de 1951 donna 204,836 personnes de religion juive), 628,030 en Amérique latine, 450,000 en Angleterre, 235,000 en France, 680,000 en Afrique. Si l'inimitié judéo-arabe continue (elle n'a pas l'air de s'apaiser), la plupart des 680,000 Juifs africains s'en iront en Palestine.

Or, la superficie d'Israël est de 7,984 milles carrés (Belgique: 11,779 milles carrés avec population de 8,840,000; Suisse: 15,941 milles carrés avec population de 4,714,992). Il eût été bien difficile d'installer les immigrants juifs si la population arabe de Palestine n'avait pas été déplacée à l'occasion de la guerre de 1948. On estime à 900,000 le nombre des Arabes qui ont tout perdu depuis lors et n'ont pas été réinstallés ailleurs. Sans départager les responsabilités juives et arabes dans cette triste histoire, on peut conclure: pour peu que l'immigration israélienne continue, et on ne voit pas comment elle va s'arrêter, l'espace vital d'Israël s'élargira aux dépens des Arabes. Dans son remarquable article sur « la Palestine et la paix dans la justice » (*Dieu vivant*, n° 12, 1948), Louis Massignon décrit la conquête de la Galilée du Nord-Ouest (17 juillet 1948) « pour mieux marchander l'échange de la Galilée contre le Neguev avec les pétroliers de l'O. N. U. ». Hé oui! la « Galilée du Nord-Ouest », pour nous, c'est Nazareth et l'Annonciation, et ces trocs sont effrayants. Massignon cite le Dr Judah L. Magnes: « Il faut autoriser les Arabes qui ont fui hors d'Israël à rentrer dans leurs demeures sans aucun délai. Jamais on ne devrait traiter des réfugiés comme des otages politiques. Il est déplorable, que dis-je, incroyable, qu'après ce que les Juifs d'Europe ont subi, un problème de personnes déplacées (Arabes) soit créé en Terre Sainte » pour y recaser les personnes déplacées juives (p. 90).

Sans doute, sans doute! Hitler n'admettait pas les Juifs dans son *lebensraum* allemand; Israël n'admet pas les Arabes dans le sien. Il y a des nuances; les camps de réfugiés maintenus par l'O. N. U. ne sont pas des chambres à gaz, mais faut-il s'étonner si les Arabes s'accrochent à tout, même à l'U. R. S. S., pour ne pas se laisser chasser de territoires qu'ils occupent depuis des millénaires?

2. *Double loyauté.* — Il s'agit ici d'une double loyauté dans l'ordre temporel et politique. D'une part, nous lisons cette déclaration du Dr Moshe Sharrett, ministre des Affaires étrangères, devant les Nations Unies (11 mai 1949):

Au moment historique de son admission, la première pensée d'Israël fut pour les Juifs de tout l'univers. L'État d'Israël ne réclame pas l'allégeance des Juifs établis en d'autres pays. Sa souveraineté repose sur la loyauté de ses propres citoyens. Israël est seul responsable de ses actions et de sa politique; il exprime néanmoins des vœux fervents pour la sécurité, la dignité, l'égalité des droits pour les Juifs de l'univers.

On ne pouvait qu'applaudir ces nobles paroles, d'autant qu'Israël affirmait solennellement qu'il ne comptait pas sur la loyauté politique des Juifs non israéliens. Mais voici un autre texte (p. 31):

Un des buts de l'État d'Israël est la promotion des droits et intérêts des Juifs dans les autres pays, au dedans des limites constitutionnelles établies par les Nations Unies, le principal forum pour exprimer et promouvoir les droits humains et les libertés fondamentales.

Pour promouvoir leurs « droits et intérêts », les citoyens de partout comptent sur la protection de leur propre gouvernement. Les Juifs auront-ils deux gouvernements pour s'oc-

cuper d'eux « au dedans des limites constitutionnelles établies par les Nations Unies »? Celui auquel ils ressortissent comme citoyens et celui d'Israël, dont le but est de promouvoir les « droits et intérêts des Juifs dans le monde entier »? Quand un Juif se croira lésé dans ses droits et intérêts, verra-t-on Israël intervenir aux Nations Unies? Supposons maintenant (est-ce utopie?) que, parmi les délégations d'autres pays à l'O. N. U., il y ait des citoyens français, américains, canadiens... *d'origine juive* et d'orientation sioniste. Quel sera le lien impondérable, mais réel et d'ordre politique, qui les rattachera à la délégation israélienne? La courte phrase que je viens de citer laisse une trainée d'interrogations. Que pensez-vous de celle-ci, que j'ai lue, relue, traduite du mieux que j'ai pu, mais sans en fixer les contours? Comment en analyser l'insaisissable inquiétude?

Le monde juif a conscience que le jeune État d'Israël ne peut porter seul le fardeau financier d'absorber les nouveaux immigrants. On admet généralement que cette responsabilité doit être partagée par le judaïsme mondial et l'État d'Israël. C'est pourquoi les plus hauts fonctionnaires de l'État ont entrepris de laborieuses missions dans toute la terre, en vue de faire partager aux groupes juifs dispersés l'expérience culturelle et l'effort social de la nouvelle communauté juive. Ceci, et le fait qu'il y a des communautés juives dans bien des pays divers, et vivant sous une multitude de régimes différents, impose à la politique d'Israël un type de responsabilité comportant un degré de délicatesse et une complexité qu'on ne rencontre pas souvent dans l'histoire mouvante de la diplomatie.

On comprend, on sympathise. Nos communautés catholiques sont dispersées elles aussi, et les catholiques, comme les Juifs, vivent sous les régimes politiques les plus divers. En plus des liens spirituels qui les unissent, il y a les « vœux fervents », les échanges de visites, de professeurs, conférenciers, etc. Une tradition plusieurs fois séculaire, consacrée par les accords du Latran (1929) et reçue dans la diplomatie contemporaine, écarte le Saint-Siège de toute *altercation d'ordre politique*. Les calomnies nazies et bolcheviques n'ont pas entamé la conviction de plus en plus universelle que le Saint-Siège reste en dehors et au-dessus de toutes querelles entre les États; le signe visible et la garantie de ce désintéressement politique est la minuscule cité du Vatican, dont le territoire est juste assez grand pour que la souveraineté et l'indépendance du Saint-Siège vis-à-vis des pouvoirs politiques soient indiscutées. C'est tout. Il n'a aucun intérêt à attirer une immigration catholique au Vatican, ni les moyens d'exercer une pression politique sur les catholiques dispersés dans le monde.

Peut-on s'attendre à un détachement semblable de la part de M. Ben Gurion? En réprochant l'agression israélienne contre l'Égypte, quelques jours avant les élections présidentielles aux États-Unis, M. Eisenhower prit le risque de s'aliéner le vote juif; mais ce vote était-il dicté par les intérêts américains ou les intérêts israéliens?

3. *Temporel et spirituel.* — On nous assure que la ténacité juive à créer, maintenir et développer Israël est en grande partie religieuse. Récemment, *Time* (11 mars 1957) appliqua à M. Ben Gurion la parole du psalmiste: « Non, il ne sommeille ni ne dort, celui qui garde Israël. » (*Ps. CXXI, 4.*) De plus en plus, l'homme d'État israélien nous est présenté comme l'artisan des vieilles aspirations prophétiques:

La vision de la restauration éventuelle du peuple juif à Sion, annoncée par les prophètes et tenacement nourrie par un peuple exilé durant un martyre de 1800 ans, arrivait à son aboutissement. « Car ton labeur aura sa récompense... et tes enfants reviendront dans tes frontières. » Seuls, ceux qui vivaient intérieurement la pérennité des aspirations juives vers leur rédemption ressentirent l'immensité de ce feu qui acclama la décision des Nations Unies...

BATHURST-OUEST, N.-B.

UNIVERSITÉ DU SACRÉ-COEUR

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL BILINGUES

BACCALaurÉAT RECONNU
PAR LES UNIVERSITÉS
FRANÇAISES ET ANGLAISES
DU CANADA

Information: REGISTRAIRE

achète
bien
qui
achète

Chez **dupuis** Frères

MONTREAL

\$ Securitas

SON AVENIR
DÉPEND DE VOUS

Formule d'épargne unique, exclusive, SECURITAS vous permet d'atteindre par dépôts mensuels un OBJECTIF de votre choix tel que l'éducation de vos enfants. De plus, durant la période de vos dépôts et sans déboursés de votre part, vous bénéficiez d'une assurance-vie dont le montant est égal en tout temps à votre OBJECTIF.



DEMANDEZ LA DOCUMENTATION AU GÉRANT
DE VOTRE SUCCURSALE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Les Industries DUBÉ, Ltée

J.-B. DUBÉ, président

Spécialistes
en bois d'ébénisterie

5939, 3^e Avenue - RA. 7-2859 - Montréal

MO. 4-3501

J.-Chas. Martel, Inc.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Attention particulière aux communautés
religieuses

809a, BOUL. DES LAURENTIDES - Pont-Viau, Qué.

DUFRESNE-DELISLE INC.

Entrepreneurs généraux
Réparations de tous genres
TRAVAUX GARANTIS

Spécialité :
BÉTON ARMÉ

515, RUE VIGER, suite 308 HA. 4618
MONTRÉAL

Épargnez

tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Siège social : Montréal

Ces aspirations avaient été entretenues durant les longs siècles d'exil par la liturgie et le rituel juifs, par la littérature sacrée et les traditions populaires; elles furent chauffées à blanc par les mouvements messianiques qui éclatèrent à maintes reprises dans une extatique exaltation, et suscitérent de nouvelles poussées vers le Retour...

Messianisme? Redoutable, cette expression qui ramène au centre du débat le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Est-ce encore l'option qui aboutit, il y a deux mille ans, à la naissance de l'Église et au rejet d'Israël dans le mystère du second Avent? Le messianisme d'alors, Jésus le rejeta. Il mourut comme les prophètes: « Vous rendez contre vous-mêmes ce témoignage que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes... pour que retombe sur vous tout le sang innocent répandu sur la terre, depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. » (*Math.*, XXIII, 31-35.) Louis Massignon fut un des premiers à mesurer l'immensité eschatologique de ces événements: « On ne possède réellement que ce à quoi l'on a matériellement renoncé ici-bas. L'Israël véritable est fils du sacrifice d'Isaac... Isaac n'a été rendu à son père pour toujours que parce que son père l'avait offert, et Isaac n'a eu de postérité que parce qu'il avait silencieusement accepté d'être sacrifié. » Depuis Jésus, Abraham a deux descendances, l'une selon la chair et le sang, l'autre selon l'esprit. Le « peuple au cou raide » (*Exode*, XXXII, 9) va-t-il recommencer l'erreur plusieurs fois millénaire de subordonner le Seigneur aux aspirations temporelles? Voudra-t-il l'imposer au monde en posant des faits économiques et militaires, en nouant des alliances et en fabriquant des canons? Serait-ce la date fatidique pour les grandes échéances des siècles?

On se demande si S. Exc. M. Comay fut bien avisé de monter sur la tribune d'une synagogue pour son message du 27 février. On est honoré de voir Israël représenté par un diplomate aussi digne et aussi dévoué aux intérêts de son pays; on éprouvait un certain malaise à le voir parler entre les deux étoiles rituelles de Gaza, d'Aqaba et de la guerre. Message religieux? Politique? Mélange des deux?

Et c'est ici que nous reposons le problème de Jérusalem.

4. *Jérusalem*. — *Israel and the United Nations* s'en occupe au chapitre cinq (pp. 123-144). Voici comment il pose la question: « Y a-t-il un conflit essentiel entre le régime présent de la cité et les intérêts religieux légitimes internationaux rattachés aux sanctuaires chrétiens? » C'est affirmer la primauté du politique juif, auquel on coordonne les intérêts religieux universels.

Nous aurions posé la question différemment: y a-t-il un conflit essentiel entre le statut international de Jérusalem, tel qu'établi par les Nations Unies en vue d'écarter les conflits politiques des sanctuaires les plus vénérés du monde, et les intérêts politiques légitimes d'Israël? C'est mettre en avant la primauté du spirituel. C'est toujours le vieux débat...

C'est le seul point que souleva le Bureau of the National Catholic Welfare Conference for the United Nations quand parut *Israel and the United Nations* (*Newsnotes*, November 1956). Il résuma brièvement la thèse israélienne sur Jérusalem et lui opposa une note inspirée par un récent article de *l'Osservatore Romano*.

Depuis lors, la Catholic Association for International Peace a fait paraître une substantielle brochure, *The Internationalization of Jerusalem*, rédigée par Constantine Rackauskas et le Committee on World Order. Le lecteur y trouvera toute la documentation nécessaire. La brochure fut mise en valeur dans un éditorial de la revue *America* (26 janvier 1957), « The Internationalization of Jerusalem », répandu ensuite sous forme de tract. Plus que jamais nous craignons que l'obstination israélienne à faire de Jérusalem la capitale

temporelle d'un État juif ne risque d'apporter au monde, et au peuple juif tout d'abord, « ce que Judah Magnes appela un *kherbân*, c'est-à-dire une catastrophe » (Massignon) — peut-être la plus grande de l'histoire.

Joseph-H. LEDIT.

11 mars 1957.

LES LIVRES

RELIGION

S. Exc. Mgr Fulton J. SHEEN: *Il faut choisir sa vie*. Coll. « Siècle et catholicisme ». Traduction et adaptation de Marcelle Loutrel-Tschirret. — Tours, Mame, 1956, 288 pp., 18 cm. Prix: 660 fr.

VU LA DIVERSITÉ des sujets traités dans cette vingtaine d'allocutions que prononça le célèbre orateur à la télévision américaine, l'unité du recueil est faible. Mais chaque chapitre est comme un petit traité qui mérite d'être lu. Même les gens pratiques parcourront avec profit les pages intitulées « Comment se faire détester, ou aimer », « Ce que signifie l'amour », « L'alcoolisme. Comment on le guérit », « L'éducation des enfants », « Doit-on frapper les enfants? »... La thèse générale de l'A., c'est que le monde occidental a trahi sa mission. Possédant la vérité, il a perdu la foi, et il meurt de son individualisme; il honore le Christ, mais sans sa croix, tandis que le communisme prend la croix et refuse le Christ. L'A. exprime clairement et fortement sa pensée. Il vise à faire rentrer l'homme en lui-même pour l'amener à réfléchir et à devenir meilleur. L'expérience montre qu'il y réussit.

Richard ARÈS.

Luc ESTANG: *Ce que je crois*. — Paris (61, rue des Saints-Pères), Bernard Grasset, 1956, 167 pp., 19 cm. Prix: 360 fr.

LES ROMANCIERS sont rarement de bons théologiens: pensons à Greene, à Mauriac, voire à Bernanos. On admire d'autant plus la rectitude de pensée avec laquelle l'A. exprime sa foi. Non, il n'a pas fait « trébucher la stricte orthodoxie ». Au début (pp. 16-23), on croit lire des formules entachées de pragmatisme ou de modernisme; mais on constate bientôt (p. 29) que l'A., très au fait des écueils à éviter, est capable de rigueur. Et l'on goûte, dans son témoignage au Père, au Fils, au Saint Esprit (ce sont les trois parties de son exposé), des aperçus personnels et forts sur les dogmes et aspects capitaux du catholicisme: le péché originel (p. 49); l'absence de conflit entre science et foi (pp. 58-60); l'Incarnation qui permet, sans idolâtrie, d'adorer Dieu dans l'histoire (p. 78); le Christ qui recommence en chacun de nous (p. 83); l'Église visible et les réformes qu'elle appelle du dedans (pp. 128, 129) et d'abord en nous-mêmes (p. 133); la religion qui ne remplace rien, mais remplace tout (p. 145). Sans doute, il resterait des nuances à marquer: sur la divinité de Jésus-Christ (p. 74) et sur l'enfer (p. 149). Je note également (pp. 131-132) un certain anticléricalisme, qui ne choquera cependant aucun clerc, tant il se traduit avec respect et avec un sens aigu de la solidarité de tous dans le Christ. L'A. n'a pas eu l'intention d'écrire une apologétique systématique; son livre est un acte de foi vibrant auquel il faut souhaiter un large rayonnement.

Joseph D'ANJOU.

Albéric FRÉCHETTE, O. F. M.: *Le Lis marial de la vallée*. Cora Dumas. Sœur Marie-Angèle-du-Sacré-Cœur, Pauvre Clarisse du monastère de Valleyfield, 1906-1943. — Montréal (2080 est, boul. Dorchester), Librairie Saint-François, 1956, 414 pp., 24 cm. Prix: \$2.50.

VOILÀ un des plus beaux exposés de la spiritualité franciscaine vécue. Ce livre sincère et limpide fera beaucoup de bien: il présente au naturel, sans la fagoter, une âme de chez nous, dont les progrès spirituels, la pureté, l'amour désintéressé non seulement émerveillent, mais peuvent servir d'exemple aux âmes désireuses de perfection. Au début, le souffle thérésien anime Cora Dumas. Devenue clarisse, Sœur Marie-Angèle acquiert admirablement l'esprit séraphique. L'A. dégage (ch. XIV) l'influence de Duns Scot sur la religieuse (dévotion mariale,

Mangez ce qu'il y a de meilleur!

“CROQUETTE”

STUART

● BISCUITS ● GÂTEAUX ● TARTES

Choisissez un Stuart... il est plus succulent!

Lemay & Laferrière

arpenteurs-géomètres

32 est, rue Notre-Dame

Montréal

MA. 8105

ADOPTÉZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS

CAFÉ - THÉ - CONFITURES

J.-A. Désy, Limitée

1459, avenue de Lorimier

Montréal

Voyage du “SOUVENIR” en Europe

Sous le patronage de l'Université de Montréal,
à l'occasion

du tricentenaire de l'arrivée des Sulpiciens à Montréal.

Evocation des souvenirs de la fondation de Ville-Marie
Paris, La Flèche, Neuville-sur-Vannes, Troyes, Langres.

FRANCE — ITALIE — SUISSE

DÉPART DE QUÉBEC, S.S. HOMERIC, 28 MAI.

48 jours: \$1,393, 1^{re} classe — \$1,177, classe touriste.

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL-2 — HA. 8221

**TOUS LES ACCESSOIRES
ÉLECTRIQUES**
(Strictement en gros)
« Le Temple de la lumière »



BEN BÉLAND
INCORPORÉE

BEN BÉLAND, prés. JEAN BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.
7152, boul. Saint-Laurent, Montréal - CR. 4-2465*

245, rue du Pont Tél. : 4-5257

**LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC**

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique générale
Forge — Modelage — Soudure
Fonderie
Matériaux d'aqueduc et Bornes-fontaines

J.-A. St-Amour, Limitée

fondée en 1900

Entrepreneurs électriciens d'expérience
disposés à résoudre vos problèmes

Spécialistes dans la vente de meubles
et d'appareils électriques

6575, RUE ST-DENIS - CR. 4-8341 - Montréal - 10

Tél. : 4-5181

Terreau & Racine, Ltée

DISTRIBUTEURS & GROSSISTES

196, RUE SAINT-PAUL QUÉBEC (2)

conception de l'amour et de l'obéissance). Je relève cette pensée que le docteur subtil eût signée: « L'obéissance n'est pas la faiblesse qui cède à la puissance; c'est la volonté qui s'unit librement à une autre volonté, et cette union des volontés est la vraie liberté. » La théologie trinitaire de Duns Scot, sa conception de l'amour aussi ont inspiré la jeune Clarisse et pourraient nous aider à retrouver, dans un monde qui a perdu le sens des valeurs, la juste évaluation de toute chose. On souhaite donc que la vie de l'humble fille de sainte Claire, en proposant un modèle canadien de vertu religieuse, fasse également mieux connaître un des plus grands docteurs spirituels de l'Église et, pourquoi pas? hâte sa canonisation.

Béraud DE SAINT-MAURICE.

Les Trois-Rivières, Qué.

ÉDUCATION, HUMANISME

Hélène LUBIENSKA DE LENVAL: *La Liturgie du geste*. Coll. « Bible et vie chrétienne ». — Tournai, Casterman, 1956, 101 pp., 21 cm. Prix: 42 fr. belges.

Xavier LEFEBVRE et Louis PERIN, S. J.: *L'Enfant devant Dieu. L'éducation religieuse de la petite enfance*. Coll. « Fils de lumière ». — Paris (15, rue Cassette), Éditions de Gigord, 1956, 263 pp., 21,5 cm.

POUR ceux qui ne sont guère au courant des extériorisations auxquelles on s'est habitué en Europe depuis quelques années, l'étude de Mme de Lenval sur le geste liturgique et son utilité en éducation pourrait servir d'introduction au livre des PP. Lefebvre et Perin. « Il importe, écrit Mme de Lenval (p. 80), que le corps reflète les dispositions de l'esprit. » Son ouvrage est un admirable exposé de cette idée. Elle parle d'abord des gestes liturgiques de Jésus-Christ, puis de ceux de l'Ancien Testament; elle commente ensuite les gestes et structures des rites liturgiques et montre comment le geste liturgique engage l'homme tout entier.

APRÈS cette lecture, on ne sera pas surpris de la grande place que font au geste les PP. Lefebvre et Perin dans l'éducation religieuse des tout petits. Ici, trois grandes divisions: le portrait de l'enfant et son éducation; des précisions sur sa vie religieuse; un programme d'une année en trois trimestres pour aider l'enfant à vivre dans l'intimité avec Dieu, avec le Jésus de l'Évangile, avec le Christ ressuscité; en appendice, une bibliographie commentée. Cet ouvrage, fait pour la formation religieuse des enfants de trois à cinq ans, sera aussi utile aux parents qu'aux jardinières d'enfants, surtout chez nous, où les maternelles sont peu nombreuses. Fondée sur « une étude attentive de l'évolution psychologique des enfants » (p. 9), la méthode d'éducation chrétienne qu'on met en œuvre ici avec un extraordinaire bonheur ne manquera pas de contribuer à l'épanouissement futur d'adultes convaincus, sincères, dont la vie — réussite trop rare — sera toujours en harmonie avec les principes.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Albert KRIEKEMANS: *Principes de l'Éducation religieuse, morale et sociale*. Coll. « Questions de morale ». — Louvain (2, Place Cardinal-Mercier), Éditions Nauwelaerts, 1955, 169 pp., 20 cm. Prix: 69 fr. belges.

PROFESSEUR de psychologie et de pédagogie, l'A. aborde son sujet en philosophe. Catholique, il démontre qu'il n'y a pas d'éducation pleinement humaine sans formation religieuse et morale; c'est même le motif religieux qui rend valable le sens social (p. 131). L'éducation de la conscience et de la responsabilité personnelle tient à ses yeux une place capitale, et il a raison d'insister sur le rôle premier des parents en cette matière; leur exemple est plus influent que leurs paroles; la leçon verbale est nécessaire, cependant, surtout à l'école (pp. 19, 136). On peut dire que le principe pédagogique dont s'inspire l'A. est l'amour. C'est surtout à propos de l'exercice de l'autorité, dans la famille, à l'école, dans la société, qu'il rappelle la primauté de l'amour (pp. 18, 28, 87, 150, 152, 160). Enfin, il souligne l'influence du milieu (dont les adultes sont responsables) sur la moralité et la vie religieuse des enfants, sans pour cela nier la liberté. Car l'A. est optimiste; il croit que l'enfant est naturellement bon; il se refuse à considérer l'agressivité, par exemple,

comme un instinct premier et prédominant (p. 137). Peut-être faudrait-il nuancer sa pensée en distinguant une double agressivité (tendance *vers* et résistance *contre*); mais elle est juste dans la mesure où elle s'oppose aux exagérations freudiennes. L'ouvrage n'est pas de lecture facile; la composition est parfois flottante, le style manque de mordant; mais le fond est riche, solidement appuyé sur une connaissance à jour de la psychologie et sur un sens chrétien de haute qualité.

Joseph D'ANJOU.

Roger PONS: **Procès de l'amour.** — Tournai, Casterman, 1955, 227 pp., 19.5 cm.

LES CHAPITRES de ce volume ont tous paru dans la revue *L'Anneau d'or*. C'est une recommandation. L'A. y dessine, avec perspicacité et dans un beau style, les divers visages de l'amour humain qui se dégagent d'une douzaine et demie de grandes œuvres littéraires, depuis *Polyeucte* (portrait de Pauline) jusqu'à *Moïra* (portrait de Joseph Day). Les traits soulignés par l'A., s'ils ne composent pas une image idéale de l'amour chrétien (image esquissée cependant dans le commentaire des lettres de Jacques Maillet), marquent du moins clairement les malfaçons, plus nombreuses, hélas! que les réussites, et les expliquent à la lumière d'une saine psychologie, que rend parfois trop indulgente une profonde charité. Les plus beaux passages de ce livre sont inspirés par des personnages de Claudel (Violaine, Ysé et Mesa, Prouhèze et Rodrigue). Mais si j'excepte les sympathies excessives qui vont à *la Nouvelle Héloïse*, au *Lys de la vallée* et à *Madame Bovary* (encore que de justes sévérités ne manquent pas ici), les analyses de l'A. satisfont l'esprit et lui apportent un substantiel enrichissement.

Joseph D'ANJOU.

Dr Alexis CARREL: **Jour après jour, 1893-1944.** — Paris (8, rue Garancière), Librairie Plon, 1956, 20 cm., 246 pp. Prix: 540 fr.

LES ÉDITEURS nous en avertissent: il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un *journal*, mais d'une suite de notes, d'observations, de réflexions laissées dans les cahiers et les dossiers de l'A. Carrel avait pris l'habitude de jeter sur le papier les idées qui occupaient son esprit en travail; il se servait de ces ébauches et notations pour rédiger plus tard ses grands travaux, tels *L'Homme, cet inconnu*, et *Réflexions sur la conduite de la vie*. Un lecteur familier avec ces deux derniers ouvrages découvrira peu de neuf dans le présent volume. Cependant, on gagne beaucoup à fréquenter un esprit aussi vigoureux que celui d'Alexis Carrel. Toute sa vie, il a tendu vers l'essentiel: l'homme, l'homme complet, ayant fait la synthèse du monde naturel et du monde surnaturel; et toute sa vie, il a voulu se dévouer au service de l'homme. On lira non sans profit les réflexions de l'A. sur l'éducation, par exemple (p. 11): « Le professeur ne doit pas être un maître qui remplit une intelligence de notions toutes digérées, mais un homme qui excite les élèves à se former par eux-mêmes des idées. » C'est l'homme tout entier qui doit être éduqué: physique, intellectuel et moral. Rien de plus dangereux que ces spécialistes qui ne voient l'homme que sous le seul aspect de leur spécialité, et prétendent ensuite lui tracer des règles générales de conduite. Une des grandes ambitions du Dr Carrel aura été l'union de la science et de la religion en vue d'améliorer l'homme lui-même. Quelques mois avant sa mort, il notait cette pensée (p. 239) qui montre bien la hauteur de ses vues: « Le but de la vie est la sainteté, et non la science. Mais la sainteté ne peut pas, sans l'aide de la science, organiser et conduire la vie. La tâche de la science est de permettre aux hommes d'atteindre la sainteté. »

Richard ARÈS.

Amédée BRUNOT, S. C. J.: **Le Génie littéraire de saint Paul.** Coll. « *Lectio divina* ». — Paris (29, boul. de Latour-Maubourg), Éditions du Cerf, 1955, 252 pp., 22.5 cm.

L'AUTEUR nous dit (p. 10) qu'il a voulu combler un vide: alors que les travaux abondent sur la théologie de saint Paul, sur sa langue, sur son entourage historique, personne jusqu'ici n'a étudié sa psychologie littéraire. Il annonce trois divisions: formation littéraire, facultés littéraires, techniques littéraires de

Qui se marie à la hâte se repent à loisir

... mais qui choisit la Maison J.-W. JETTE pour ses travaux de chauffage-plomberie n'a pas lieu de le regretter. Nos nombreuses installations pour hôpitaux, maisons d'enseignement, établissements industriels et commerciaux sont de bonnes garanties. Nous disposons d'une équipe de techniciens spécialisés en mesure de collaborer avec les propriétaires et les architectes. *Théorie allée à la pratique.*



Pionniers du véritable chauffage par rayonnement au Canada

Marquette 4107

360 est, rue Rachel — Montréal



J. L. Guay & Frère
LIMITÉE LIMITED

Spécialité : Construction d'édifices religieux
Collèges - Couvents - Séminaires - Hôpitaux - Etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal Tél. : RE. 7-3651

RI. 4-4941

Armand-A. Lalonde, Ltée

Courtier en assurances depuis 34 ans

Armand-A. Lalonde, C. D. A. A., C. C. S.,
PRÉSIDENT

5809 ouest, boulevard GOUIN - CARTIERVILLE

Suite 302

HA. 0209

**Perrault, Décary,
Lussier & Bélanger**

avocats

333 est, rue Craig

Montréal

COLLÈGE DE SAINT-LAURENT

SAINT-LAURENT — MONTRÉAL-9

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Sous la direction des Pères de Sainte-Croix

● **Cours classique:** Classe préparatoire après une excellente 5^e année ou une bonne 6^e. Avant la classe de méthode, choix entre la section latin-grec et la section latin-sciences. Au niveau de la seconde année de philosophie, triple option: A. — sciences humaines; B. — biologie-chimie; C. — mathématiques-physique. Pour les élèves de philosophie: pavillon moderne aménagé en chambres et permettant un régime de vie plus souple et préparatoire à la vie universitaire.

● **Cours commercial supérieur:** Inscription pour les élèves qui ont terminé la 9^e année. Option: cours d'affaires de deux ans ou 10^e et 11^e spéciales conduisant à l'École des Hautes Études pour le cours de baccalauréat en sciences commerciales.

● **Laboratoires modernes — Auditorium — Discothèque — Studio d'art — Cafétéria — Arène** (glace artificielle du 25 septembre au 15 avril), — **Nouveau Gymnase** en construction avec piscine, quilles, palestres, etc.

● **Examen d'admission obligatoire** (examen Lauzon) pour tous les candidats aux classes de préclassique et des éléments latins. Il n'est pas nécessaire d'écrire ni de téléphoner auparavant. On n'a qu'à se présenter au collège à 9 h. 30 du matin les jours suivants: 6 et 22 avril; 11 et 25 mai; 8 et 29 juin 1957. Le collège sert le dîner aux candidats. L'examen se termine vers 3 h. Les frais sont de \$3.

Prospectus sur demande au Révérend Père Supérieur. Tél.: RI. 7-2444.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur: Richard ARÈS

Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA, Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT, Albert PLANTE.

Collaborateurs: Joseph-P. ARCHAMBAULT, Émile BOUVIER, Alexandre DUGRÉ, Émile GERVAIS, Gérard HÉBERT, Léon LEBEL.

Secrétaire de la rédaction: Joseph D'ANJOU

Administrateur: Maurice RUEST

Directeur de la publicité: M. Alvarez VAILLANCOURT

Prix de l'abonnement:

\$3.00 par année — A l'étranger: \$3.50

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-11, CANADA

Tél.: Vendôme 2541

saint Paul. Si l'A. avait su être fidèle à son propos, nous aurions un grand livre. Malheureusement, il n'en a traité que la seconde partie: les facultés littéraires de saint Paul. Le schéma d'exposition est classique: intelligence, volonté, sensibilité, imagination. Chacune des sections contient de belles pages de critique littéraire et d'analyse psychologique; reprochons cependant à l'A. d'avoir indûment étendu à l'ensemble des épîtres un procédé de composition (*le schéma ABA'*) qu'il découvre, à la suite de Weise, dans les épîtres aux Corinthiens. Regrettons donc que la formation littéraire de saint Paul soit expédiée en cinq pages (pp. 10-15), que l'étude des techniques littéraires soit pratiquement absente; regrettons également les nombreuses négligences d'écriture et de ponctuation. Mais souhaitons que l'ouvrage, même incomplet, serve au professeur d'humanités qui veut initier à saint Paul ses élèves littérateurs; à ce titre, il mérite de prendre place sur les rayons de toute bibliothèque de pédagogie classique.

Julien HARVEY.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

CANADIANA

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA: *Études sur le parler français au Canada.* — Québec (28, rue Sainte-Famille), Presses universitaires Laval, 1955, 221 pp., 22.5 cm.

ON A RÉUNI en volume les travaux sur la langue française présentés au congrès qui, en 1952, a marqué le cinquantième de la Société du Parler français. Si quelques-uns de ces travaux s'adressent surtout aux spécialistes: linguistes, phonéticiens, pédagogues, la plupart sont à la portée de toute personne un peu cultivée et présentent un intérêt passionnant. Je souligne « *Projet d'un atlas linguistique du Canada français* » (Gaston Dulong), « *Anglicisme et emprunts à l'anglais* » (Pierre Daviault), « *Toponymie canadienne* » (Luc Lacourcière) et la magnifique conférence de l'invité d'honneur, M. Charles Bruneau, professeur à la Sorbonne, sur « *Les rapports entre les parlers provinciaux et la langue commune* ».

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Bulletin de la Société historique franco-américaine. Nouvelle série, vol. 1, 1955. — Manchester, N.-H., Imprimerie Ballard Frères, 1956, 170 pp., 23.5 cm.

TANT que vivra M. l'abbé Verrette, il fera vivre, survivre et revivre; il racontera les beaux faits et citera les beaux noms de la résistance. Après ses volumes de *la Vie franco-américaine*, voici pour l'histoire les cérémonies et inscriptions dans le bronze du 350^e anniversaire de Champlain à Boston, dans la baie des Isles en 1605, et du 200^e de l'arrivée des malheureux Acadiens à Fitchburg. Un reportage des fêtes à l'ambassadeur de France, un maître discours du cardinal Léger, la vie du Conseil d'Orientation, des raccourcis d'histoire de Corinne Rocheleau et d'Adolphe Robert, des rappels de défunts qui méritent l'ordre du jour, bref, les principaux événements nationaux de 1953, 1954 et 1955 fournissent la preuve qu'une élite tient là-bas.

AL. D.

BUREAU DES STATISTIQUES DE QUÉBEC: *État financier des corporations scolaires, 1952-1953.* — Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1955, 108 pp., 25 cm.

CET OUVRAGE renferme des statistiques détaillées sur les corporations scolaires des cités et villes; les autres sont groupées par comtés. Il y avait alors (1952-1953) dans la province 1,958 corporations scolaires (1,671 catholiques). Les statistiques sont groupées sous les titres suivants: « *Assiette de l'impôt* »; « *Fonds de capital et d'emprunt* »; « *Fonds d'administration budgétaire* »; « *État des revenus et dépenses* »; « *État des recettes et déboursés* ». Onze graphiques permettent de saisir rapidement les principales données financières. Un appendice est consacré aux commissions scolaires centrales protestantes. Ceux qui aiment à suivre les problèmes financiers des commissions scolaires ne manqueront pas de se procurer ce volume.

Albert PLANTE.

RELATIONS



*Le plus
grand réseau
du monde*

- Air France dessert le réseau aérien le plus long du monde.
- Air France relie 6 continents, 73 pays, 236 villes.
- Air France a transporté, l'année dernière, plus de 2,280,000 passagers.
- Air France a, toutes les 7½ minutes, un avion qui décolle quelque part dans le monde.
- Air France possède la flotte aérienne la plus moderne et la plus luxueuse au monde.



AIR FRANCE

Immeuble de l'Aviation Internationale,
rue Dorchester, Montréal, UN. 6-8344

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou le bureau d'Air France le plus proche.

DOUZE CLASSIQUES DE L'HOMME D'AFFAIRES...

Voici des ouvrages d'une prodigieuse actualité parce qu'ils apportent une solide documentation de base sur les deux points *les plus négligés* et partant *les plus faibles* de toute l'économie canadienne-française:

La DISTRIBUTION (*Marketing and Merchandising*) et
l'ORGANISATION SCIENTIFIQUE (*Efficiency Engineering*)

— rédigés pour être compris de tous et surtout pour être appliqués chez nous.

La bibliothèque de l'homme d'affaires 12 volumes..... \$36.00
(Reliés cuirette bleue, titres dorés.)

- | | |
|---|--|
| <p>1 — Organisation et Financement des Entreprises..... \$ 3.00
(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque, etc.)</p> <p>2 — Crédits et Recouvrements..... \$ 3.00
(Perception des comptes. Lettres de « collection ». Crédits, etc.)</p> <p>3 — Marchés mobiliers et Placements..... \$ 4.00
(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers.)</p> <p>4 — Principes généraux d'Organisation..... \$ 3.00
(Systèmes modernes d'organiser les commerces et l'industrie.)</p> <p>5 — Organisation de l'Emploi..... \$ 3.00
(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'organisation moderne.)</p> <p>6 — Organisation de la Production..... \$ 3.00
(Comment produire à meilleur marché en disposant hommes et machines scientifiquement.)</p> <p>7 — Organisation Financière et Administrative..... \$ 3.00
(Organisation du bureau, etc.)</p> | <p>8 — La Psychologie appliquée aux Affaires et à la Vente..... \$ 3.00
(La connaissance des hommes. Analyse des caractères, etc.)</p> <p>9 — Sélection et Formation des Vendeurs... \$ 3.00
(Comment choisir et former les vrais bons vendeurs.)</p> <p>10 — Prospection de la Clientèle..... \$ 3.00
(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver.)</p> <p>11 — Le Service des Ventes..... \$ 3.00
(Tout ce qu'il faut faire pour obtenir du succès dans la vente.)</p> <p>12 — La Publicité et la Vente..... \$ 3.00
(Les secrets de l'annonce qui rapporte au centuple.)</p> |
|---|--|

Entourez d'un cercle les numéros requis et incluez votre remise.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Nom :

Adresse :

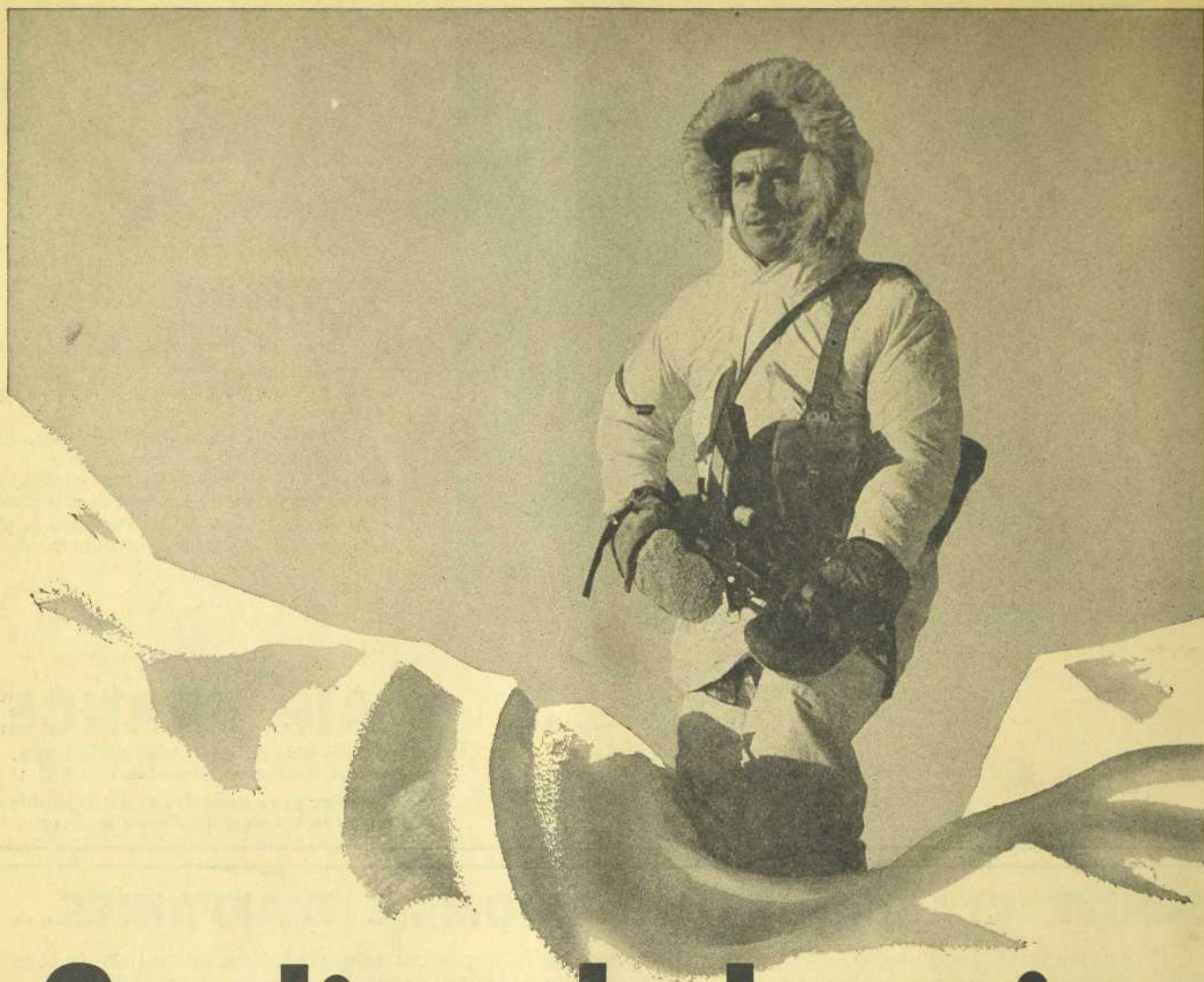
Ville :

Montant inclus : \$.....

Envoyez contre remboursement

Rel. 3-7

BÉLISLE ÉDITEUR, 4, rue Saint-Jacques, QUÉBEC



Gardien de la paix

"Si vis pacem, para bellum". Encore aujourd'hui cette phrase célèbre du 4^e siècle est de plus en plus d'actualité. Le Canada est devenu une nation adulte et, en conformité avec la charte des Nations Unies, il doit coopérer à la sauvegarde de la paix dans le monde. C'est pourquoi, nous maintenons des forces policières en Europe, au Moyen-Orient, en Indochine et dans le Grand Nord canadien.

Puissamment armé, bien nourri et vêtu, mieux payé que tout autre soldat au monde, le soldat canadien fait partie d'une police qui s'oppose à l'expansion agressive des sans-Dieu communistes. Il est respecté de ses compatriotes et son prestige est répandu dans le monde entier.

soyons fiers de notre ARMÉE!

A57-50MS

